

MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

A la découverte des investisseurs institutionnels



Pathé DIONE
PGD Groupe SUNU



Jean-François BROU
DG SOAGA



Mahamadou SAMAKE
DAF SONAVIE



Abdoulaye KARAMOKO
Gestionnaire de portefeuille
senior ENKO CAPITAL



Brice HOUETON
DG CDC Bénin



Mohamed COMPAORE
Président APSAB



Carlbe MENDES
DAF GUINE BIS



Mamadou DOULLA
PCA SAHAM ASSURANCES NIGER



Nikada TCHANGUAI
Directeur Trésorerie CBI Togo

POINT DE VUE

Apport des compagnies d'assurance à la mobilisation des ressources financières par Pathé Dione, PDG du Groupe SUNU

AVIS D'EXPERT

Entretien avec Jean-François BROU, Directeur Général de la SOAGA

FAISONS CONNAISSANCE AVEC

Jacques ASSAHORE, DG du Trésor de Côte d'Ivoire



ÉDITORIAL

page 4

FLASH TRIMESTRIEL

page 6

POINT DE VUE

page 9

AVIS D'EXPERT

page 13

ÉCHO DU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

page 18

PERSPECTIVES DU MTP

page 64

FOCUS SUR L'INTERNATIONAL

page 66

FAISONS CONNAISSANCE AVEC...

page 69

TRIBUNE DU MARCHÉ

page 74

L'ALPHABET DU FINANCIER

page 79

L'ACTUALITÉ DE UT

page 80



EDITORIAL

A la découverte des investisseurs institutionnels du MTP

A l'heure des débats sur la mondialisation des économies avec notamment la crise de la COVID-19, des plans de relance et des questions relatives au financement du développement des pays du Sud, la question du financement endogène du développement de l'Afrique se pose avec plus d'acuité que jamais. Le marché financier régional a fait la preuve de son utilité en tant qu'outil de mobilisation de l'épargne et de financement des économies, offrant à tous les profils d'investisseur, de nouvelles opportunités de financement de leurs activités, en complément aux financements traditionnels du système bancaire. Aussi, il s'avère nécessaire de réfléchir à des moyens de diversifier la base des investisseurs locaux mais aussi d'attirer plus d'investisseurs étrangers. C'est en cela que dans les colonnes de ce 5ème numéro, un tour d'horizon est effectué pour découvrir les investisseurs institutionnels actuels du MTP et évoquer leurs stratégies d'investissement.

Malgré la persistance de la pandémie de la COVID-19, qui continue de sévir dans le monde avec ses lots d'impacts incommensurables, la signature des Etats de l'UEMOA demeure rassurante à l'égard des investisseurs sur le Marché des Titres Publics. En illustre le succès constaté sur les différentes opérations d'émissions réalisées par les Etats. Qu'il s'agisse des titres publics classiques (Bons Assimilables du Trésor, Obligations Assimilables du Trésor), des Bons Social COVID-19 ou encore des Obligations de Relance (OdR), le marché a su répondre aux attentes des émetteurs en termes de mobilisation de ressources et de rendement. Ceci démontre une opportunité

de placement pour les investisseurs et une volonté de ces derniers de soutenir les efforts des Etats face à cette pandémie mais également de jouer leur partition dans la mise en œuvre des plans de relance économique qui exigent des fonds conséquents.

En effet, l'on se rappelle que sur un objectif prévisionnel de 1 550 milliards de FCFA au 2ème trimestre 2021, les Etats de l'Union ont réussi à mobiliser 1 781,45 milliards de FCFA à travers les émissions de titres publics par adjudication. Il ressort des analyses que les plus gros montants, à savoir 395 et 333 milliards de FCFA, ont été mobilisés sur, respectivement, des maturités de 3 ans et de 7 ans. Sur la maturité la plus longue correspondant à 12 ans, 11 milliards ont été mobilisés. Cette tendance à émettre sur des échéances beaucoup plus longues résulte de la volonté des huit Etats membres. La zone UEMOA inaugure de nouveaux points de la courbe des taux et allonge le profil de sa dette afin de mettre en adéquation la durée de vie des investissements avec la maturité des fonds levés pour les réaliser.

En outre, dans le but de maintenir le cap de la relance des économies des Etats de l'UEMOA et retrouver les performances économiques enregistrées avant la crise sanitaire, la BCEAO, a lancé en coordination avec UMOA-Titres, une nouvelle initiative. Il s'agit d'un programme d'émissions de Bons Assimilables du Trésor dénommés « Bons de Soutien et de Résilience (BSR) » pour un montant prévisionnel de 455 milliards de FCFA.

Le 5^{ème} numéro de votre magazine, La Tendance, s'est penché sur la place des investisseurs institutionnels sur le Marché des Titres Publics de l'UEMOA avec un focus sur les institutions non bancaires. En effet, quelle est selon les acteurs institutionnels du Marché des Titres Publics, la meilleure stratégie à développer pour d'une part faire rentrer de nouveaux acteurs institutionnels sur ledit marché et d'autre part accroître la participation des acteurs institutionnels actuels?

Les membres de l'équipe rédactionnelle sont donc allés à la rencontre des investisseurs opérant dans des sociétés d'assurances, des Caisses de Dépôt et de Consignations (CDC), des Sociétés de Gestion d'OPCVM (SGO), afin de vous faire découvrir leurs stratégies d'investissement sur le Marché des Titres Publics et leurs analyses sur la question susmentionnée.

Enfin, La Tendance continue dans sa lancée de vous permettre de mieux connaître les membres du Conseil d'Orientation de UMOA-Titres à travers la rubrique « Faisons Connaissance Avec ». Ce numéro met en lumière le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique de la Côte d'Ivoire.

Merci du chaleureux accueil que vous faites à la parution de chacun de nos numéros. A l'ensemble de nos partenaires et des acteurs du marché financier régional, nous réitérons notre détermination à raffermir le partenariat déjà scellé pour l'atteinte de nos engagements à faire du Marché des Titres Publics, une référence en termes de source de financement et d'investissement au service du développement des Etats de l'Union.

Adrien DIOUF

Directeur de UMOA-Titres

FLASH TRIMESTRIEL

1781,44 milliards de FCFA mobilisés au deuxième trimestre 2021

Le deuxième trimestre de l'année 2021 a enregistré un volume de fonds mobilisés plus important que le premier pour les huit (8) Etats membres de l'UEMOA. Si pour les trois premiers mois de l'année, ils ont réussi à mobiliser 1 577,10 milliards de FCFA ; pour le deuxième trimestre, 1 781,44 milliards de FCFA ont été levés, soit 204,34 milliards de FCFA de plus que le trimestre précédent.

Confrontés aux impacts économiques de la pandémie à coronavirus qui s'est particulièrement illustrée par plusieurs vagues et donc par des besoins de fonds plus importants que prévus, les Etats de l'UEMOA ont tous opté pour des émissions d'Obligations de Relance (OdR). Cette progression de 204,34 milliards de FCFA enregistrée d'un trimestre à un autre sur les montants levés, peut s'expliquer par la nécessité des émetteurs de rallonger la durée de vie de leur dette ainsi que la soutenabilité de cette dernière ; d'où un positionnement massif sur les OdR.

Comme au trimestre 1, les Etats de l'UEMOA ont opté pour des emprunts à longue durée, allant de trois (3) à douze (12) ans en moyenne.

En termes de volume de fonds mobilisés, la Côte d'Ivoire se place en première place avec 31% des montants mobilisés (546 milliards de FCFA). Elle est suivie par le Burkina Faso avec 23% (416 milliards de FCFA), et le Mali avec 11% (186,50 milliards de FCFA). Ensuite viennent le Togo avec 10% (181,50 milliards de FCFA), le Niger (9% avec 153,72 milliard), le Bénin (7% avec 132 milliards), le Sénégal (6% avec 110 milliards de FCFA) et la Guinée-Bissau (3% pour 55,33 milliards de FCFA).

Les performances du trimestre pour chaque émetteur

Le Bénin: deux émissions, 132 milliards mobilisés

Le Bénin fait partie des pays qui ont le moins sollicité le Marché des Titres Publics de l'UEMOA au deuxième trimestre de l'année. En tout, le Bénin a effectué **deux (2) opérations**

sur des maturités de trois (3) ans chacune, dont une le 27 mai 2021 et l'autre le 17 juin 2021. Les deux sorties ont permis au Trésor public béninois de mobiliser **66 milliards de FCFA** pour chacune des deux opérations.

Le Burkina Faso accélère

Pour le deuxième trimestre de cette année, le Burkina Faso a mobilisé **416,40 milliards de FCFA**. L'on note une progression de 251,42 milliards de FCFA par rapport au volume mobilisé le trimestre précédent. Pour le T2 en effet, le pays a effectué sept (7) sorties. La plus grosse opération s'est soldée par un montant de 60 milliards de FCFA mobilisés le 7 avril 2021.

La Côte d'Ivoire toujours en tête

Comme pour le premier trimestre, La Côte d'Ivoire est en tête des pays qui ont le plus mobilisé de fonds sur le MTP. Si au premier trimestre, le Trésor public ivoirien a mobilisé 477,72 milliards de FCFA, elle a pour le second trimestre, mobilisé **546,002 milliards**. Ceci, grâce à 10 levées de fonds qui ont comme particularité de porter sur du court terme pour la plus part.

La Guinée-Bissau : 55 milliards mobilisés

La Guinée-Bissau a effectué au total trois (3) sorties sur le MTP au deuxième trimestre de l'année. Elle a collecté en tout **55,32 milliards de FCFA**. Il est à noter que la Guinée-Bissau a doublé le montant levé sur le deuxième trimestre de l'année comparativement au premier trimestre sur lequel elle a mobilisé 28,60 milliards de FCFA. Les maturités de ses titres publics émis varient entre 182 jours et 7 ans.

Le Mali ralentit un peu

Avec **186,5 milliards de FCFA** mobilisés pour le compte du deuxième trimestre de l'année, le Mali fait partie des pays qui ont mobilisé

le plus de fonds, mais un peu moins que le trimestre précédent au cours duquel il avait mobilisé **258,30 milliards de FCFA**. Cinq (5) opérations au total ont été effectuées par le Trésor public du Mali sur le MTP.

Le Niger constant

Trois (3) sorties. C'est le nombre total de fois que le Trésor public du Niger a sollicité le Marché des Titres Publics ce deuxième trimestre de l'année. Ces sorties ont permis au Niger de mobiliser **153,72 milliards de FCFA** au profit de la relance de son économie, soit un montant supérieur au volume levé sur le premier trimestre (T1) de l'année au cours duquel le pays a mobilisé 121 milliards de FCFA.

Le Sénégal: deux sorties, 110 milliards mobilisés

Davantage moins que le trimestre précédent, le Sénégal a été très peu présent sur le MTP, les mois d'avril, mai et juin 2021. Les autorités sénégalaises n'ont effectué que deux levées de fonds. La première le 9 avril, et la seconde de manière simultanée le 23 avril. Résultat, le pays mobilise moins que le trimestre précédent sur lequel il avait levé **244,51 milliards de FCFA**.

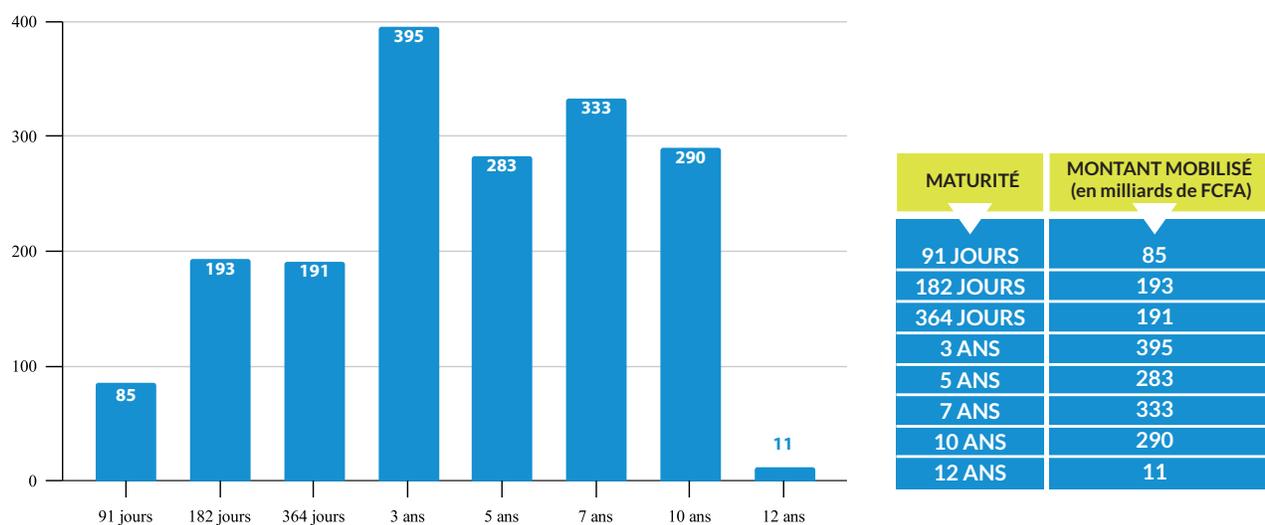
Le Togo lève 181,50 milliards

Le Trésor public togolais a levé **181,50 milliards de FCFA** pour le deuxième trimestre de l'année sur des maturités allant de 5 à 10 ans. Ce montant représente le 4ème plus gros volume de fonds mobilisés par les 8 Etats de l'UEMOA au cours des mois d'avril, mai et juin 2021.

Tableau du volume levé par émetteur

Emetteur	Montant total mobilisé (en milliards de FCFA)
Bénin	132,00
Burkina	416,40
Côte d'Ivoire	546,00
Guinée-Bissau	55,33
Mali	186,50
Niger	153,72
Sénégal	110,00
Togo	181,50
UMOA	1 781,45

Réalizations du trimestre 2 - 2021 des émissions par adjudication (milliards de FCFA)



Source : UMOA-Titres

POINT DE VUE



Pathé DIONE

Président Directeur Général du GROUPE SUNU

“ Il n’est pas nécessaire d’introduire de nouvelles réformes, il suffit de mettre des règles de limitation et d’améliorer les taux servis”

Président Directeur Général de SUNU, Pathé DIONE analyse l’apport des compagnies d’assurance à la mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des plans de relance économique post COVID-19 des pays de l’espace communautaire. Il jette également un regard sur le fonctionnement actuel du Marché des Titres Publics de l’UEMOA et formule des recommandations pour une meilleure collecte de l’épargne par les compagnies d’assurance et par ricochet, une participation plus forte des assureurs aux émissions de titres publics ?

Le monde est confronté à une pandémie historique avec des conséquences dévasta-

trices sur les populations et les économies de nos pays. Dans ce contexte, nous souhaitons savoir naturellement, comment se porte le secteur de l’assurance en général et plus particulièrement en Afrique et au sein de l’espace UEMOA ?

La pandémie de la COVID -19 a entraîné une perturbation dans l’ensemble des économies de la planète mais à des degrés divers. Les institutions internationales considèrent qu’il est un peu tôt pour en mesurer toutes les conséquences. Certaines économies comme la Chine et les Etats-Unis montrent des résiliences plus prononcées que d’autres. Dans les pays industrialisés, les garanties d’assu-

rances pour pertes d'exploitation à la suite des confinements ont fait l'objet de sérieux contentieux.

En Afrique, les économies sont clairement plus affectées. Les taux de croissance économique ont enregistré des baisses vertigineuses (Côte d'Ivoire, Sénégal, Nigéria, Ghana...) mais elles ne se sont pas effondrées.

Le secteur des assurances a su résister car les assureurs sont confrontés à moins de problèmes. Dans la zone UEMOA, les chiffres d'affaires n'ont pas chuté et la sinistralité est contenue, même si notre Fédération des sociétés d'Assurances, la FANAF, n'a pas encore tous les chiffres de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

En Côte d'Ivoire, marché leader de la zone CIMA, malgré la pandémie de la COVID -19, le taux de croissance du chiffre d'affaires du marché assurances en 2020 est de 6% dont 8,6% pour les branches Vie et 4% pour les branches Non Vie pour un montant global de 415 milliards de FCFA dont 232 milliards (56%) pour les branches Dommages et 183 milliards (44%) pour la branche Vie. En 2019, le marché ivoirien gérait 895 milliards de FCFA d'actifs dont un peu plus de 200 milliards de FCFA était placé en Valeurs d'Etat.

Face à cette pandémie, beaucoup d'Etats de la zone UEMOA ont élaboré des plans de relance économique qui nécessitent la levée sur le Marché des Titres Publics, d'importantes ressources financières. Comment appréhendez-vous l'apport du secteur de l'assurance et plus particulièrement la contribution du Groupe SUNU dans le cadre de la mobilisation des dites ressources ?

En effet, les Etats de la zone UEMOA ont mis sur pied d'ambitieux plans de relance. La Côte d'Ivoire et le Sénégal, pays locomotives de la zone, ont donné l'exemple. Ces deux pays connaissaient des taux de croissance avoisinant les 8% et se devaient de soutenir fortement leurs économies. La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a également pris des mesures d'accompagnement avec une politique accommodante de taux d'intérêt.

Le secteur des Assurances continue de jouer son rôle dans le financement de nos économies mais nous ne disposons pas de moyens considérables, eu égard à la faible couverture d'assurance dans nos pays.

Dans le secteur bancaire, la BCEAO est intervenue dès les premières heures de la pandémie pour accompagner au mieux les acteurs économiques et les préserver d'une crise significative de liquidité grâce à des reports d'échéances de remboursements, des ouvertures de lignes de financement additionnel etc.

Au niveau de l'assurance, le Groupe SUNU a participé dans tous ses pays de présence à la contribution des associations professionnelles dans la fourniture de moyens de protection du personnel de santé (masques, gels liquides, gants...), mais il a également procédé à des achats directs de matériels de protection mis à la disposition des pouvoirs publics.

Les Assureurs ont également pris des dispositions tarifaires visant à la réduction des primes en raison du confinement du fait de la baisse des accidents de la circulation et de la réduction des activités économiques.

Le Code CIMA oblige les compagnies d'assurance à détenir en représentation des engagements réglementés au minimum 15% des obligations d'Etat du montant total des engagements. Qu'est ce qui explique selon vous, la difficulté à atteindre ce minima, malgré les possibilités existantes sur la liquidité des dits titres (divers contrats de liquidité auprès des banques) ?

Je dirais plutôt que le code CIMA autorise les sociétés d'assurances à détenir des obligations d'Etat mais avec des limitations qui sont complétées par une règle de dispersion entre les obligations, les actions, l'immobilier et les autres prêts. Et comme vous le savez, l'assureur doit veiller à ce que ses placements soient sûrs, liquides et rentables. Le fait que dans l'UEMOA, il n'y ait pas d'égalité de traitement fiscal entre les résidents et les non-résidents freine la souscription de ce type de papier. De plus, le marché secondaire n'est pas très développé, malgré les contrats de liquidité dont vous parlez.

Aujourd'hui, un peu plus de 90% de l'encours des titres publics émis par adjudication est détenu par les banques. Quelles sont les réformes qui vous semblent fondamentales pour accroître la participation des investisseurs institutionnels et plus particulièrement des compagnies d'assurance et des fonds de pension sur le Marché local des Titres Publics ?

Les règles de dispersion et de limitation ne concernent pas les banques qui ne sont pas des investisseurs institutionnels. Par ailleurs, la situation que vous décrivez est la parfaite illustration du mal dont souffrent les économies de l'UEMOA. Tout ce que les banques

consacrent à l'achat de titres publics ne va pas au financement du secteur privé.

Il n'est pas nécessaire d'introduire de nouvelles réformes, il suffit de mettre des règles de limitation et d'améliorer des taux servis, surtout au niveau des bons du Trésor.

Les investisseurs institutionnels que nous sommes sont friands des emprunts obligataires car les taux d'intérêt proposés nous permettent de satisfaire nos engagements contractuels envers les épargnants et les bénéficiaires de contrats.

En ce qui concerne les bons du Trésor, c'est la variabilité des taux d'intérêt et le process de soumission qui représentent des lourdeurs de notre point de vue.

UMOA-Titres est une structure dynamique qui fait un travail remarquable mais les banques restent les premières bénéficiaires. Nous sommes conscients que UMOA-Titres traduit la volonté exprimée par chaque direction du Trésor public du pays émetteur.

Un défi que rencontre le Marché des Titres Publics est le développement du marché secondaire et son corollaire lié à la distribution des titres publics. Le groupe SUNU prévoit-il de faire de la gestion d'actifs, un axe de développement à l'instar de AXA IM ?

Il serait présomptueux de notre part d'imiter AXA IM. L'environnement n'est pas le même, la gamme d'actifs dont dispose AXA IM sur son marché et sur les marchés financiers internationaux n'est en rien comparable avec ce qui se passe chez nous. D'abord, parce qu'il nous est interdit de faire des placements hors des

marchés de la zone CIMA, même sur d'autres marchés financiers africains sauf si tous nos engagements réglementés sont couverts avec des investissements financiers de notre zone.

Le Groupe SUNU a dans ses projets la création d'une structure d'Asset Management mais nous prendrons le temps nécessaire pour le faire.

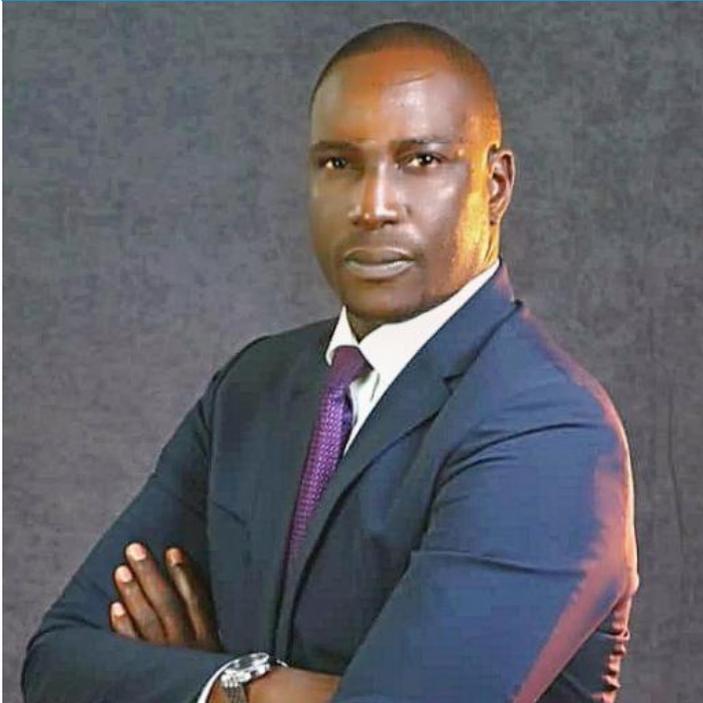
Avez-vous des recommandations à formuler, au regard des innovations technologiques, pour une meilleure collecte de l'épargne par les compagnies d'assurance et

par ricochet, une participation plus forte des assureurs aux émissions de titres publics ?

Encore une fois, nous ne pouvons placer l'épargne institutionnelle en quantité dépassant ce que notre régulateur autorise. Ce que nous attendons c'est qu'il y ait plus d'instruments financiers sur les places financières de l'UEMOA et de la CEMAC. Notre groupe est également sur bien d'autres marchés : Nigeria, Ghana, RDC, Guinée.

Ces trente dernières années, il y a des progrès notables et les choses continuent d'aller dans le bon sens avec les avancées technologiques. Nous avons foi dans l'avenir de notre continent.

AVIS D'EXPERT



Entretien avec Jean-François BROU

Directeur Général de la SOAGA

“ Mobiliser des ressources financières dans l'Union, nécessite une stratégie d'innovation permettant de créer de nouveaux avantages compétitifs et une réelle valeur ajoutée pour les investisseurs et pour l'économie de notre région. ”

L'année 2020 a affecté l'économie mondiale et les marchés financiers sur bien de plans. Cependant, la Société Ouest Africaine de Gestion d'Actifs (SOAGA) s'est démarquée et a enregistré à fin décembre 2020, un actif net sous gestion de près de 50 milliards de FCFA via ses fonds Épargne Sérénité, Épargne Actions, Épargne Active ou encore BOAD Capital Retraite (source Sika Finance). Qu'est ce qui explique cette performance ?

Les activités de la SOAGA connaissent effectivement une forte croissance à ce jour, mais il faut noter que cette croissance a été amorcée depuis plus de trois ans maintenant, grâce à une restructuration complète de l'organisation et des méthodes de travail de l'Institution.

Sous l'impulsion de son Conseil d'Administration, composé d'Institutions financières régionales de renom, la SOAGA a fait pivoter son business model pour se recentrer sur son cœur de métier.

La société s'est ainsi progressivement dotée d'une équipe jeune, compétente et dynamique et d'une plateforme technologique moderne, grâce auxquels elle a pu innover avec les lancements de cinq (05) fonds commun de placement.

Les très bonnes performances affichées pour les fonds de la SOAGA, dont les rendements nets aux investisseurs pour l'année 2020, vont de plus de 7,3% pour le fonds obligataire, à 17.69% pour le fonds actions, ont permis de convaincre investisseurs et épargnants, sur la qualité de notre gestion et de notre modèle opérationnel.

Ces bonnes performances, couplées à une bonne maîtrise des risques liés aux opérations de marché, ainsi qu'au dynamisme de notre équipe commerciale, nous permettent d'atteindre à fin juillet 2021, un encours sous gestion de plus 80 milliards de FCFA.

Quelle est la stratégie de mobilisation des ressources financières auprès des investisseurs institutionnels pour la SOAGA et quels sont les défis rencontrés ?

Mobiliser des ressources financières dans l'Union, nécessite une stratégie d'innovation permettant de créer de nouveaux avantages compétitifs et une réelle valeur ajoutée pour les investisseurs et pour l'économie de notre région.

Notre approche à la SOAGA est principalement basée sur l'innovation par le service, afin de fidéliser nos investisseurs. Cela implique une véritable relation de proximité, qui débute par l'identification des besoins précis de nos clients, en termes d'épargne, de placement ou d'investissement, et cela, qu'ils soient Institutionnels ou particuliers.

Cette approche transversale de conseil, nous permet de proposer les placements les plus adaptés aux objectifs individuels, qui comme vous le savez sont différents selon que l'on soit un investisseur institutionnel à fort budget ou un particulier avec une capacité d'épargne limitée.

Notre Leitmotiv est de créer une gestion collective qui tient compte de la particularité de chacun.

Pouvez-vous nous présenter la cartographie des investisseurs institutionnels avec qui vous travaillez ? Qui sont les plus gros acteurs ? Quels sont ceux qui viennent le moins et pourquoi ?

Le cœur de cible de notre activité est en effet constitué des institutionnels qui collectent également de l'épargne auprès du public. Nous pourrions citer à cet effet, les banques, les assureurs, les caisses de retraite, les réassureurs et les fonds de garantie.

Nous caressons l'ambition de développer une synergie avec différents acteurs du marché et également avec des fintechs, par la mise à disposition de services complémentaires ou d'offres communes dans le but de fournir aux investisseurs, des solutions novatrices, compréhensibles, accessibles et disponibles à un guichet unique.

L'un des défis majeurs auxquels nous sommes confrontés, reste la méconnaissance des produits financiers ou la défiance observée chez les investisseurs, toutes catégories confondues, vis-à-vis de la bourse.

Pour pallier cette situation, nous privilégions des actions de prospection, orientées vers les grandes entreprises et les PME de l'écosystème, qui détiennent de la trésorerie oisive ou qui recherchent tout simplement des supports de structuration ou de dynamisation de l'épargne salariale.

Tenant compte de la situation pandémique actuelle qui continue d'éprouver les populations, pouvez-vous nous indiquer, comment se porte l'épargne publique au sein de la zone UEMOA ?

Dans la situation pandémique que nous traversons depuis plus d'un an maintenant, nous avons pu observer une hausse progressive de l'épargne publique dans la zone UEMOA, qui est supérieure à ce qu'on a pu connaître à ce jour. Selon la BCEAO, les établissements de crédit de la zone UEMOA comptabiliseraient plus de 15 millions de comptes bancaires à fin décembre 2020, soit 1,8 million de nouveaux comptes comparés à 2019 (13,6 millions de comptes).

On note également une croissance de +12% des actifs gérés par les sociétés de gestion de la zone UEMOA passant d'une valeur estimée de 656 milliards de FCFA à fin 2019 à 732,6 milliards de FCFA à la fin de l'année 2020. En valeur, les FCP Obligataires sont dominants. L'attrait des performances offertes par les fonds obligataires sur un marché action en berne, expliquerait en grande partie cette progression. Les FCP Obligataires représentent 67% du total actif de l'union ; ils sont suivis des fonds diversifiés qui pèsent 30% et les fonds Actions pèsent quant à eux 3%.

Au-delà de la résilience des économies de l'Union, cette dynamique de croissance de l'épargne publique pourrait s'expliquer par plusieurs facteurs, notamment la modification des habitudes de consommation du fait de la limitation des déplacements, le manque de visibilité sur l'avenir et surtout la nécessité dans ces conditions de se créer une épargne de précaution.

Les missions premières de votre Institution sont de renforcer la collecte de l'épargne publique mais aussi proposer des produits financiers performants à sa clientèle. Parlant donc de produits financiers per-

formants, quelle est votre analyse de ceux proposés par le Marché des Titres Publics ?

A la SOAGA, nous croyons fermement que la gestion de l'épargne publique est un enjeu majeur pour la stabilité économique et financière de nos états de la zone UEMOA.

Notre métier, la gestion d'actifs, aussi connue sous son nom anglais "asset management", consiste à gérer et placer des capitaux dans le cadre d'une politique d'investissement définie au préalable et afin d'en maximiser le rendement.

Le Marché des Titres Publics propose essentiellement des produits de taux notamment les Bons et les Obligations Assimilables du Trésor. Ces produits sont les supports de placement des fonds les plus prisés par nos investisseurs institutionnels et nos épargnants particuliers au profil prudent, en raison de la prédictibilité des rendements.

Compte tenu de leur position dans notre zone économique, les investisseurs institutionnels sont traditionnellement risque-averses. De ce fait, ils ont une nette préférence pour les fonds purement obligataires ou à forte composition en obligations.

Notre premier fonds obligataire, le FCP SOAGA Epargne Sérénité a généré un rendement net annuel de plus de 7,5% sur les trois dernières années, en utilisant une stratégie d'investissement essentiellement basée sur le Marché des Titres Publics.

Les produits du Marché des Titres Publics nous aident donc à offrir à nos clients, la sécurité qu'ils recherchent tout en leur garantissant

un rendement supérieur à celui des produits bancaires classiques. En cela nous sommes très heureux de l'appui de UMOA-Titres qui a apporté une meilleure organisation dans le secteur et qui nous fournit régulièrement des statistiques utiles à une prise de décisions éclairée.

La SOAGA travaille autant sur la rentabilité de l'épargne des particuliers que sur celle des placements des investisseurs institutionnels. Que pensez-vous du Marché des Titres Publics en tant que canal d'investissement pour ces deux profils ?

La gestion d'actifs devient un moteur majeur pour drainer l'épargne vers les marchés financiers et le financement des entreprises.

Les clients de la SOAGA peuvent effectivement être segmentés en deux grandes catégories à savoir les particuliers et les institutionnels. A ces deux catégories correspondent des besoins qui ne sont pas toujours les mêmes.

- Les institutionnels investissent une part de l'épargne publique qui a été collectée à travers leurs services. De ce fait, ils sont plus portés sur la préservation du capital que sur sa croissance. Les investisseurs institutionnels se tournent donc plus souvent vers les fonds purement obligataires ou à forte composition en obligations. Ces fonds investissent essentiellement sur les produits proposés par le Marché des Titres Publics. Les décisions sont plus faciles à prendre en raison de la prédictibilité des rendements et aussi de la disponibilité de statistiques fiables.

- Les investisseurs particuliers quant à eux ont des profils très variés. Ils vont du plus prudent au plus offensif. Les investisseurs prudents réagissent comme les investisseurs institutionnels : ils sont plus intéressés par les fonds obligataires.

Au regard de ces profils, on peut dire que le Marché des Titres Publics est l'un de nos canaux d'investissement privilégié. Nous participons d'ailleurs régulièrement aux adjudications dans le but d'obtenir les meilleurs taux pour le profit de nos investisseurs.

Avez-vous des recommandations à proposer pour une meilleure collecte de l'épargne et donc pour une participation plus active des particuliers et des investisseurs institutionnels aux émissions de titres publics ?

Le Marché des Titres Publics dans sa configuration actuelle, fonctionne assez efficacement. Toutefois, il est assez difficile d'avoir une visibilité précise sur le marché secondaire. Les transactions étant dénouées en gré à gré, l'information ne circule pas en temps réel entre les investisseurs. Nous aimerions qu'à l'instar du marché financier (BRVM), la liste des transactions puisse être disponible pour chaque titre. Cela permettra aux investisseurs de prendre des décisions plus éclairées.

D'autre part, UT nous rend un grand service en produisant avant chaque émission des notes de pré-émissions qui résument en une seule page, les informations relatives à chaque émission. Cependant, ces notes ne sont rendues publiques qu'au dernier moment avant les adjudications. Le temps de prise de décision au sein des institutions financières pouvant

parfois être long, il serait plus intéressant que ces notes soient disponibles 48h ou 72h avant les adjudications.

Que pensez-vous de la nécessité de l'éducation financière des populations par une vulgarisation des concepts financiers pour impacter entre autres l'épargne publique ?

L'épargne n'est pas un concept nouveau, nous devons réussir à expliquer aux investisseurs que notre rôle va au-delà de la collecte de l'épargne. Les sommes collectées auprès des investisseurs, sont orientées vers le financement des entreprises et de nos Etats pour l'amélioration des conditions de vie de tout un chacun.

La noblesse de notre métier, doit être expliquée dans un langage pluridimensionnel, qui consiste à s'adapter au niveau de compréhension de chacun, afin de susciter un plus grand engagement de la part de nos populations.

L'éducation financière des populations est ainsi une nécessité si l'on veut aboutir à une meilleure collecte de l'épargne et une meilleure utilisation de cette dernière au service du développement de notre zone économique. C'est d'ailleurs l'une des missions de la SOAGA et nous sommes actifs notamment à travers nos pages sur les réseaux sociaux, notre site internet ainsi que sur les radios et la presse locale.

Le but est de rendre l'information accessible au plus grand nombre, ce qui leur permettra de prendre de meilleures décisions. Nous participons, dans ce cadre, à de nombreuses actions de communication et de formation en espérant toucher à travers nos actions, l'ensemble des oubliés du système bancaire afin de mieux les sensibiliser sur les opportunités que constituent pour eux le marché financier.

ECHOS DU MTP

BÉNIN



Létondé F. Brice
HOUETON

Directeur Général de la Caisse des
Dépôts et Consignations du Bénin

“ Au regard de l’immensité des besoins de financement, il devient impérieux d’aller au-delà des maturités observées actuellement sur le marché ”

Le Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin est un économiste financier de formation. Létondé F. Brice HOUETON est titulaire d'un doctorat en Sciences économiques. Ingénieur statisticien à la base, il est également détenteur d'un master en finance des marchés. Il cumule plus de vingt ans d'expériences internationales dans le secteur bancaire et de la gestion du développement. Létondé F. Brice HOUETON a une bonne connaissance du système financier de l'UEMOA et de la CEDEAO et des enjeux et défis économiques des pays Ouest-africains. Brice HOUETON a séjourné une dizaine d'années à la BCEAO, en tant qu'économiste chargé des statistiques monétaires et de la balance des paiements. Il a ensuite dirigé, pendant 9 ans (janvier 2010 à mai 2018), en qualité de macroéconomiste, les études stratégiques et la recherche à la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC). Après 18 mois au Bureau d'Analyse et d'Investigation à la Présidence de la République du Bénin, il est nommé depuis janvier 2020, Directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignation du Bénin (CDC Bénin), pour mettre en route ce nouvel instrument novateur de financement du développement.

Présentez-nous un peu la structure dont vous avez la charge depuis bientôt deux ans ?

La CDC Bénin est une institution financière publique créée par le gouvernement du Président Patrice TALON, pour favoriser la mobilisation et l'utilisation optimale des ressources domestiques au profit du financement

de l'économie nationale. Moins d'un an après son institutionnalisation, elle a mobilisé environ 550 milliards de francs CFA et constitue déjà pour le Bénin, une véritable alternative au financement des investissements, notamment de long terme, grâce à la nature des ressources mobilisées et à sa capacité de facilitation des opérations à effet de levier.

Quelles sont vos stratégies d'investissement sur le MTP ?

La CDC Bénin est une jeune institution financière qui s'est dotée d'une stratégie globale d'investissement, dans les différents compartiments du Marché des Titres Publics. Cette stratégie tient compte du taux, de l'exposition et surtout de la maturité des titres publics. Sur ce dernier critère, nous avons un avantage comparatif par rapport aux institutions financières classiques, compte tenu des ressources longues dont nous disposons.

Comment appréciez-vous la qualité de l'intervention des acteurs institutionnels ?

Les acteurs institutionnels bancaires constituent la locomotive du Marché des Titres Publics. Ce sont eux qui offrent aujourd'hui les garanties convenables. Sans eux, il y aurait très peu de transactions et il en sera ainsi encore le temps qu'il faut pour amener les petites, moyennes et même certaines grandes entreprises à s'organiser pour se faire financer sur le marché financier. Pour l'approfondissement du marché, il devient nécessaire de créer les conditions d'une intégration des CDC comme nouveaux acteurs manquants de la chaîne capable de travailler à consolider les autres acteurs et de permettre le développement du marché secondaire.

Avec les conséquences de la pandémie de la COVID-19 sur les économies, quelles sont les offres que vous proposez pour une relance économique véritable dans l'Union ?

Une véritable relance économique doit passer par la relance de la consommation qui ne peut être stimulée que par une baisse importante des taux et un allègement des conditions d'accès au financement des entreprises créatrices de richesses. La CDC Bénin, dans son rôle d'investisseur contracyclique responsable, se tient prêt à accompagner les mesures de politique économique post COVID-19, visant la transformation structurelle de l'économie. La COVID-19 nous a surtout appris qu'avec les technologies de l'information et de la communication, nous pouvons réduire beaucoup de dépenses, préserver l'environnement et faire beaucoup d'économies. Ceci nous amène à nous intéresser davantage à divers secteurs allant de la production agricole durable à l'industrialisation, aux innovations technologiques et aux start-ups à forte valeur ajoutée.

Comment appréciez-vous les performances enregistrées ces derniers mois sur le MTP ?

Ces bonnes performances marquent le début d'un changement de paradigme avec une perception de moins en moins caricaturale des risques et reflètent la confiance des investisseurs dans le MTP ; toute chose qui à coup sûr contribuera à la baisse des taux. Cependant, au regard de l'immensité des besoins de financement, il devient impérieux d'aller au-delà des maturités observées actuelle-

ment sur le marché. Tout en saluant les efforts remarquables de la BCEAO, d'importants efforts restent à faire par tous les acteurs dans un rôle de complémentarité et de subsidiarité.

Le MTP peut-il être considéré comme un moteur de développement de l'espace UEMOA ?

C'est incontestablement le cas aujourd'hui et cela augure d'un meilleur avenir pour le développement de l'espace UEMOA. En effet, le MTP constitue un instrument majeur d'appui à la mise en œuvre de la politique budgétaire de nos Etats et favorise les investissements dans les projets structurants des Etats, impactant à coup sûr, la transformation structurelle de nos économies. De ce fait, le MTP induit forcément la croissance économique et le développement de l'espace.

Quelle est la contribution de la CDC Bénin à la dynamisation du MTP ?

La CDC Bénin est un acteur qui accorde une attention particulière à la dynamisation et l'approfondissement du marché financier national et régional. Dans une première phase de sa stratégie, à défaut d'être un émetteur du marché primaire (phase 2), elle entend soutenir chacun des intervenants dans leurs rôle à savoir : contribuer à allonger les maturités des titres publics émis par les Etats ; soutenir les banques commerciales et les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation non seulement comme instrument de refinancement en cas de besoin de trésorerie, mais également comme acteur de développement du marché secondaire.

Le MTP offre-t-il de bonnes perspectives économiques pour les Etats membres de l'UEMOA ?

Bien évidemment. Source endogène de mobilisation de l'épargne, le MTP, loin d'être parfait, constitue une alternative crédible

au financement interne des économies de la sous-région, en complément des financements internationaux, insuffisants et parfois inadaptés au regard des besoins.

Le Bénin entre le régional et l'international

Le Marché des Titres Publics de l'UEMOA reste un marché privilégié pour le Bénin en dépit de son option de diversification de ses sources de financement. Au deuxième trimestre de l'année 2021, le gouvernement de Cotonou a effectué deux émissions d'Obligations de Relance (OdR) qui lui ont rapporté 132 milliards de FCFA, tout en poursuivant sa politique de diversification de ses sources de financement à travers des Eurobonds.

En dépit de ses autres sources de financement, le Bénin continue de participer à sa manière à la construction d'un Marché des Titres Publics très fort et profitable pour l'ensemble des Etats membres de l'UEMOA. Ainsi, au second trimestre de l'année 2021, les autorités gouvernementales ont procédé à l'émission de deux Obligations de Relance (OdR). Il s'agit notamment de l'Obligation de Relance du 27 mai 2021 et de celle du 17 juin 2021. Pour ce qui concerne l'Obligation de Relance du 27 mai 2021, le pays a sollicité un montant de 60 milliards et a obtenu 171 milliards de soumissions globales. Avec un prix moyen pondéré de 10 044 FCFA, un prix marginal de 10 026 FCFA, et un rendement moyen pondéré de 5,09%. La seconde opération du 17 juin 2021 s'est aussi soldée par un succès avec une soumission retenue de 66 milliards pour un montant sollicité de 60 milliards. Le prix marginal à ce niveau a été de 10 052 FCFA, le prix moyen pondéré de 10 065 FCFA et le rendement moyen pondéré de 4,96%. Le succès de ces deux opérations est la preuve de la confiance que les investisseurs accordent au Bénin.

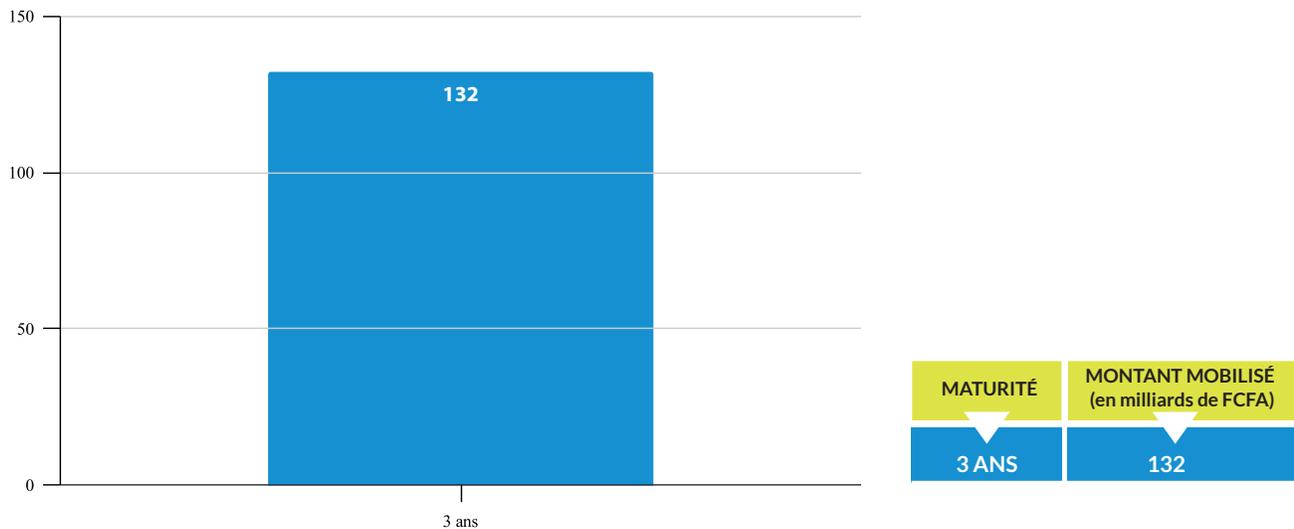
Emission inédite d'un Eurobond ODD courant juillet pour le financement des projets à caractère social et environnemental

En plus de sa bonne signature sur le Marché des Titres Publics de l'UEMOA, le Bénin continue de séduire sur les autres marchés financiers. En effet, le gouvernement a réussi l'émission inédite le 15 juillet 2021 d'un Eurobond ODD. D'un montant de 500 millions d'euros soit environ 328 milliards de FCFA, avec une échéance de remboursement fixée en 2035, cet Eurobond a pour objectif, le financement des divers projets et programmes à caractère social et environnemental. Par cette opération, le Bénin démontre une fois encore qu'un partenariat fructueux avec les investisseurs et les marchés financiers peut servir de levier pour le financement d'un développement harmonieux et durable avec pour conséquence le bien-être des populations. Il convient de préciser que cette émission obligatoire historique a reçu un accueil très favorable de la part des investisseurs avec un niveau de souscription représentant près de trois fois le montant recherché. Le Bénin est le premier pays en Afrique à émettre un Eurobond ODD, et l'un des premiers au plan mondial. L'Eurobond ODD a été conclu à 4,95%.

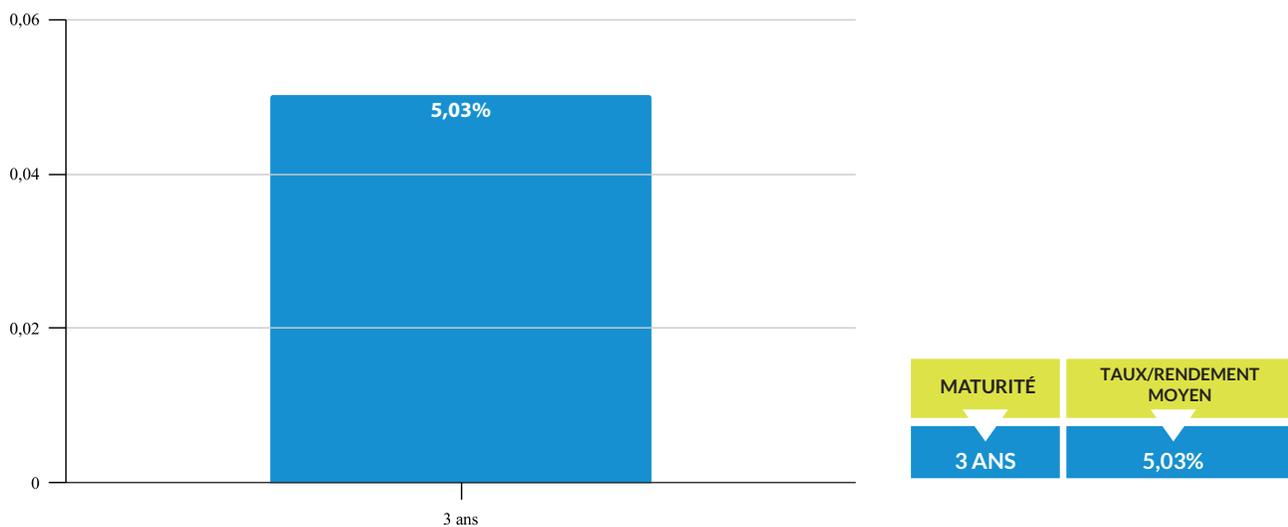
Tableau du volume levé par émetteur

Date d'émission	Maturité	Montant annoncé (milliards FCFA)	Montant soumis (milliards FCFA)	Montant mobilisé (milliards FCFA)	Taux/Rendement Marginal	Taux/Rendement Moyen Pondéré
27/05/2021	3 ans	60	171	66	5,15%	5,09%
17/06/2021	3 ans	60	183	66	5,01%	4,96%

Réalisations du trimestre 2 - 2021 des émissions par adjudication (milliards de FCFA)



Coût moyen pondéré de la dette par maturité des émissions du trimestre 2 - 2021



Source : UMOA-Titres

ECHOS DU MTP

BURKINA FASO



Mohamed Jean
Innocent COMPAORE

Directeur Général de Sunu Assurances IARD Burkina Faso, Président de l'Association Professionnelle des Sociétés d'Assurances du Burkina (APSAB)

“ En 2020, le montant total des placements effectués par les sociétés d'assurance s'élevait à 221,36 milliards de FCFA, cela représente une progression de 10% par rapport à 2019.”

Mohamed Jean Innocent COMPAORE, est le tout nouveau Président de l'APSAB depuis le 16 juillet 2021. Directeur Général de SUNU Assurances IARD Burkina Faso depuis 2018, cet Administrateur de Sociétés exerce dans le secteur des assurances depuis 1994. A l'occasion de ce numéro de Tendances, il a bien voulu répondre à nos questions sur l'implication des sociétés d'assurance et celles burkinabè en particulier sur le Marché des Titres Publics (MTP).

Les sociétés d'assurances mobilisent beaucoup d'argent dans le cadre de leurs activités, quel est le chiffre d'affaires au Burkina pour 2019 ou 2020 ?

En 2021, le marché des assurances du Burkina Faso est composé de dix-sept (17) sociétés dont huit (08) sociétés d'assurances non-vie, sept (07) sociétés d'assurances vie, une société de micro-assurances et une société de réassurances. De façon générale, nous pouvons dire que le secteur des assurances au Burkina Faso se porte bien.

En 2020, le chiffre d'affaires du secteur des assurances du Burkina a passé la barre mythique de 100 milliards de FCFA pour se situer à 108 milliards de FCFA, soit une progression de 15%. Avec cette performance, le secteur des assurances du Burkina Faso passe devant celui du Gabon et devient le 4ème sur le marché de la zone CIMA après ceux de la Côte d'Ivoire, du Cameroun et du Sénégal. Les assurances Vie représentent 43% de part de marché. La production du premier trimestre de l'année 2021 est estimée à 36,13 milliards de FCFA, soit une progression de 18% par rapport à la même période de l'année 2020.

Comment les assureurs font-ils « travailler » leur fonds ?

Il faut d'abord dire que l'assurance a pour objectif de couvrir une personne (physique ou morale) assurée contre un sinistre qu'elle pourrait connaître. Le but est de se prémunir au mieux contre des aléas et d'éventuels dégâts pour que ces derniers puissent, en cas de survenance, poser le moins de problèmes possible en engendrant le cas échéant des systèmes de compensation.

Dans ce cadre les sociétés d'assurances collectrices d'épargne sont devenues aujourd'hui incontournables sur les marchés de capitaux. Les fonds collectés financent en bonne partie les entreprises et les dettes des Etats. Grâce aux fonds collectés, les compagnies d'assurances dans le respect des règles CIMA interviennent sur les marchés réglementés pour financer l'économie par la souscription des bons et obligations du Trésor des Etats de l'UEMOA, accompagnent les banques et tout le système financier (établissements financiers, Méso finance, Micro finance, etc.) en leur offrant les dépôts à termes, les prêts ou souscrivent aux obligations des sociétés privées en cas d'appel public à l'épargne.

A ce titre, est ce que les sociétés d'assurances sont présentes sur le Marché des Titres Publics ?

Comme évoqué dans la question précédente, les sociétés d'assurances sont très présentes sur le Marché des Titres Publics. Le législateur de l'activité d'assurance (CIMA) a par ailleurs exigé qu'un minimum de 15% des engagements réglementés des sociétés d'assurances soit investi dans les obligations des Etats membres. De ce fait, les compagnies d'assurances font

partie des investisseurs institutionnels. Elles collectent l'épargne et l'investissent dans l'économie.

En 2020, le montant total des placements effectués par les sociétés d'assurance s'élevait à 221,36 milliards de FCFA, cela représente une progression de 10% par rapport à 2019. Dans ces placements, on retrouve : les obligations, les actions, l'immobilier, les prêts, les dépôts en banque et d'autres actifs qui sont résiduels.

Pour l'année 2020, le total des obligations représentait 37% des placements des sociétés d'assurances. Les obligations d'Etat repré-

sentaient 88% du portefeuille des obligations détenues par les sociétés d'assurances du Burkina, soit 71,66 milliards de FCFA.

Est-ce un marché attractif pour les fonds des assurances ? Pourquoi ?

Le Marché des Titres Publics est très attractif, car offrant aux investisseurs une qualité de signature des Etats constituant l'Union, une diversité des instruments proposés, une diversité des maturités proposées, un taux d'intérêt généralement imbattable et un retour sur investissement systématique grâce à une fiscalité avantageuse et aucun défaut de paiement.

Biographie express du nouveau patron de l'APSAB

Mohamed Jean Innocent COMPAORE est né le 25 juin 1970 à Bobo Dioulasso, marié et père de deux filles. Il est présent dans 4 sociétés d'assurance depuis 1994. Ce titulaire du MBA de l'Université de Moncton (Canada) est également titulaire d'un DEA en droit privé de l'Université de Ouagadougou après avoir décroché sa maîtrise en droit des affaires. L'homme, toujours en quête de connaissances et de technicité prépare actuellement un doctorat à la BSI (Business Sciences Institut).

417 milliards de FCFA levés pour un montant annoncé de 308 milliards

Pour le deuxième trimestre 2021, les intentions d'émissions de titres publics exprimées par les autorités gouvernementales burkinabè ont doublé, par rapport aux 150 milliards de FCFA sollicités au premier trimestre de la même année. Selon les prévisions, le Burkina Faso sollicite entre Avril et Juin 2021, 308 milliards. Mais finalement, le pays a levé 417 milliards de FCFA au total. Ce montant représente le triple de ce que le pays avait levé entre janvier et mars de la même année (150 milliards).

Le DGTCP, Célestin SANON, lui-même l'a affirmé, la « signature du Burkina Faso n'a jamais fait de défaut de paiement ». Cette attitude a rendu la signature du Burkina Faso attractive sur le marché. Est-ce la raison de cette performance enregistrée au second trimestre de l'année ?

Les statistiques de UMOA-Titres montrent que les investisseurs se sont rués sur les émissions lancées par le pays, au second trimestre 2021. Ainsi, sur les 308 milliards annoncés par le pays, les investisseurs en ont proposé 909 milliards de FCFA.

La DGTCP a effectué sept (7) opérations avec des résultats probants. Il s'agit de quatre (4) émissions d'Obligations de Relance (OdR) et de trois (3) émissions de Bons Assimilables du Trésor. Au titre des émissions d'Obligations de Relance, le Trésor public burkinabè en a émis dix (10) sur les quatre (4) opérations pour un montant annoncé de 290 milliards de FCFA. Pour finir, le pays a levé 319 milliards de FCFA.

Concernant les émissions à court terme (durée inférieure ou égale à 1 an), ce sont 3 BAT qui ont été émis pour un montant total recherché de 90 milliards sur des maturités de six (6) mois pour l'un et d'une année pour les deux autres.

Ce second trimestre conforte la bonne signature du Burkina Faso sur le marché financier régional. Il a réussi à tripler le montant levé entre le premier trimestre et le second. Au total, 1 781,45 milliards de FCFA ont été levés par les 8 Etats de l'UEMOA pour le second trimestre 2021. La Côte d'Ivoire arrive en tête avec 546 milliards de FCFA levés, suivi du Burkina Faso et du Mali avec 186,50 milliards de FCFA. En termes de part de marché, la Côte d'Ivoire est en tête avec 31% des parts, suivie par le Burkina (23%) et le Mali (11%).

3e trimestre focus sur les Bons de Soutien et de Résilience

Pour le troisième trimestre de 2021, le Trésor du Burkina a prévu de lever un montant moins important. Il s'agit de 165 milliards de FCFA répartis en 4 OAT de 25 milliards par émission et 2 BAT. La nouveauté dans ce calendrier publié par UMOA-Titres, c'est l'apparition des Bons de Soutien et de Résilience (BSR), nouveaux instruments lancés par la BCEAO, dans le but de soutenir la résilience économique des Etats de l'Union.

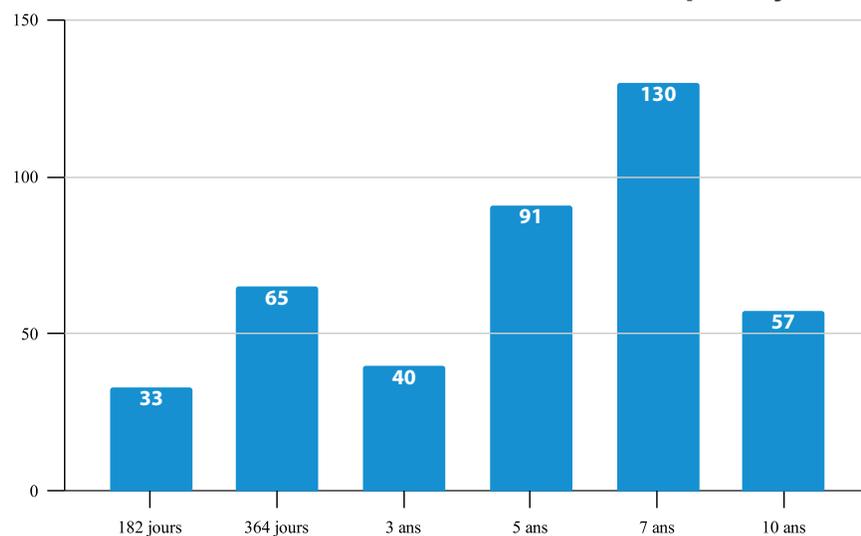
Les BSR sont des Bons Assimilables du Trésor de maturité 364 jours, par voie d'adjudication ouverte avec le concours de UMOA-Titres. Ces titres sont dématérialisés et tenus en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudications qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Ils bénéficient d'avantages spécifiques pour les investisseurs mais également pour les émetteurs souverains. Les BSR bénéficient, en sus des guichets classiques de la BCEAO, de l'accès exclusive à un guichet spécial de refinancement à 12 mois. Pour l'année 2021, les Etats de la zone pourront émettre pour un montant de 455 milliards de BSR.

Le Burkina Faso quant à lui compte lever via ce nouvel instrument 180 milliards de FCFA.

Tableau du volume levé par émetteur

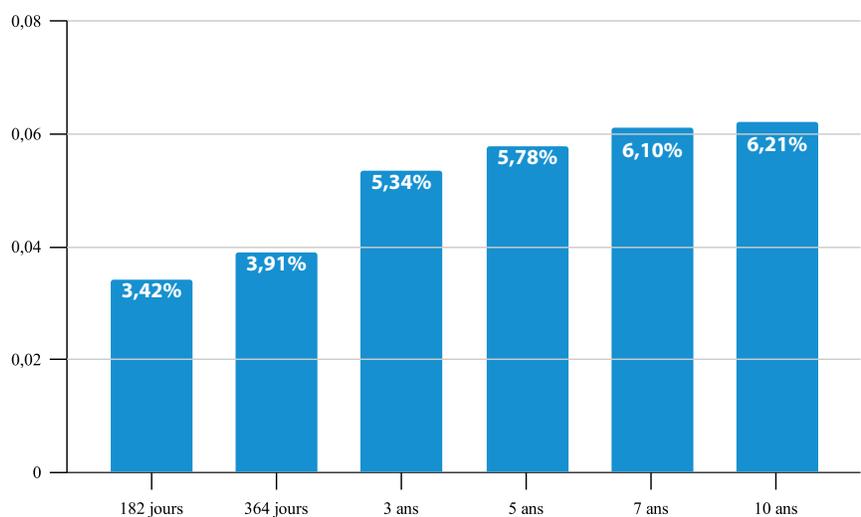
Date d'émission	Maturité	Montant annoncé (milliards FCFA)	Montant soumis (milliards FCFA)	Montant mobilisé (milliards FCFA)	Taux/Rendement Marginal	Taux/Rendement Moyen Pondéré
07/04/2021	5 ans	40	74	28	5,96%	5,95%
07/04/2021	7 ans	40	115	60	6,24%	6,22%
14/04/2021	364 jours	30	116	33	4,09%	4,01%
28/04/2021	3 ans	30	45	15	5,51%	5,48%
28/04/2021	5 ans	30	94	52	5,75%	5,71%
10/05/2021	182 jours	30	46	33	3,50%	3,42%
26/05/2021	3 ans	20	52	15	5,38%	5,36%
26/05/2021	7 ans	30	25	16	6,06%	6,02%
26/05/2021	10 ans	30	92	57	6,24%	6,21%
09/06/2021	364 jours	30	90	32	3,95%	3,80%
23/06/2021	3 ans	20	46	11	5,21%	5,11%
23/06/2021	5 ans	25	21	11	5,67%	5,63%
23/06/2021	7 ans	25	93	54	6,01%	5,99%

Réalisations du trimestre 2 - 2021 des émissions par adjudication (milliards de FCFA)



MATURITÉ	MONTANT MOBILISÉ (en milliards de FCFA)
182 JOURS	33
364 JOURS	65
3 ANS	40
5 ANS	91
7 ANS	130
10 ANS	57

Coût moyen pondéré de la dette par maturité des émissions du trimestre 2 - 2021



MATURITÉ	TAUX/RENDEMENT MOYEN
182 JOURS	3,42%
364 JOURS	3,91%
3 ANS	5,34%
5 ANS	5,78%
7 ANS	6,10%
10 ANS	6,21%

Source : UMOA-Titres

ECHOS DU MTP

CÔTE D'IVOIRE

“

546 milliards de FCFA d'émissions
au 2ème trimestre 2021 ”

546 milliards de FCFA d'émissions au 2ème trimestre 2021

La Côte d'Ivoire a été très présente sur le Marché des Titres Publics de l'Union Monétaire Ouest-Africaine avec notamment plusieurs émissions simultanées de Bons Assimilables du Trésor et d'Obligations de Relance.

Pour la Côte d'Ivoire, le deuxième trimestre 2021 commence le 15 avril. Ce jour-là, le pays a levé, à travers sa Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité publique, un montant de 57 milliards de FCFA sur le Marché par adjudication de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) à l'issue de son émission simultanée de Bons Assimilables du Trésor (BAT) de maturités 91 et 182 jours. L'appétit habituel des investisseurs à l'égard des émissions de la Côte d'Ivoire s'est à nouveau manifesté ce jour. Sur un montant global mis en adjudication de 60 milliards de FCFA, le Trésor public ivoirien s'est ainsi retrouvé avec 111 milliards de FCFA de soumissions globales faites par les investisseurs. Ce qui correspond à un taux de couverture du montant mis en adjudication de 185%. Sur le montant des soumissions, l'émetteur soucieux de bénéficier de meilleurs taux n'a cependant retenu que 57 milliards de FCFA et rejeté les 54 milliards de FCFA restants. Ce qui représente un taux d'absorption de 51,35%. Les ressources retenues sont destinées à assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat de Côte d'Ivoire. Le rendement moyen pondéré s'est établi à 2,67% pour les BAT à 91 jours. Quant aux taux moyen pondéré et au taux marginal, ils se sont situés tous les deux à 2,65%. Pour les BAT à 182 jours, leur rendement moyen pondéré s'est établi à 2,64% alors que le taux moyen pondéré et le taux marginal se sont situés respectivement à 2,60% et 2,70%. Le remboursement des bons émis devait se faire le premier jour ouvrable suivant la date

d'échéance fixée au 15 juillet 2021 pour les BAT à 91 jours et au 14 octobre 2021 pour les BAT à 182 jours. Les intérêts sont pour les deux titres émis, payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons qui est d'un million de FCFA.

Une semaine après cette première sortie du deuxième trimestre, le 22 avril plus précisément, l'Etat ivoirien était de retour sur le marché par adjudication pour une émission d'Obligations de Relance. Le montant recherché de 30 milliards de FCFA a été largement sursouscrit, à hauteur de 110%. Le montant global des 29 souscriptions émises par les 19 participants recensés se chiffrait en effet à 63 milliards de FCFA. Le Trésor ivoirien ne retiendra, toutefois, que 33 milliards, soit un taux d'absorption de 52,01%. Avec un taux/rendement moyen pondéré de 5,53%.

Le 27 avril, UMOA-Titres, en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a organisé, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire, l'émission simultanée de BAT et Obligations de Relance (OdR) respectivement à 91 jours et 3 ans pour un montant de 60 milliards de FCFA. L'adjudication ouverte le 27 avril 2021, suivant un système d'enchères à taux et prix multiples, a enregistré des résultats encore plus édifiants au sujet de l'engouement des investisseurs. Le montant global des soumissions a en effet atteint 157 milliards de FCFA, soit plus de deux fois et demi l'enveloppe sollicitée. Ce qui représente un taux de couverture de 262% du montant mis en adjudication. Sur le montant global des soumissions, l'émetteur n'a retenu que 66 milliards de FCFA et rejeté les 91,2 milliards de FCFA restants, soit un taux d'absorption de 41,98%. Le remboursement du

capital des BAT devrait intervenir le premier jour ouvré suivant la date d'échéance fixée au 27 juillet 2021. Quant au paiement des intérêts, il était prévu qu'il se fasse d'avance et soit précompté sur la valeur nominale des bons qui est d'un million de FCFA. Suivant l'échéancier, le remboursement des obligations de maturité 3 ans, interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance fixée au 28 avril 2024. Le paiement des intérêts se fera, quant à lui, annuellement sur la base d'un taux d'intérêt de 5,50% et ce, dès la fin de la première année.

Le mois de mai a commencé avec une nouvelle émission simultanée cette fois à trois souches: un BAT et deux Obligations de Relance (OdR) respectivement à 182 jours, 3 ans et 7 ans pour un montant total de 60 milliards de FCFA. L'adjudication ouverte le 11 mai 2021, suivant un système d'enchères à taux et prix multiples, s'est soldée par une moisson abondante de 131 milliards de FCFA de soumissions faites par les investisseurs. Soit un taux de couverture de 218,34%. Sur cette enveloppe, l'Etat de Côte d'Ivoire retiendra 66 milliards de FCFA.

Une autre émission simultanée de BAT en date du 18 mai a quant à elle, confirmé l'objectif du pays de lever des fonds à des coûts maîtrisés. Alors que l'Etat ivoirien avait annoncé rechercher 60 milliards sur les maturités 182 et 364 jours, il a certes atteint son objectif mais en ne retenant que 19 milliards de FCFA sur la maturité 182 jours en comparaison à un total de 52 milliards de soumissions des investisseurs. Les 19 milliards ont été retenus pour leur taux marginal satisfaisant de 2,60% et leur rendement pondéré de 2,55%. Sur la maturité 364 jours, l'Etat ivoirien retiendra la totalité des 41 milliards soumis par les investisseurs, à un taux marginal de 4,13% et un rendement pondéré de 4,08%. La Côte d'Ivoire lèvera ainsi, in fine, le total de 60 milliards de FCFA recherché.

Une semaine plus tard, UMOA-Titres (UT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le 25 mai, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire, une émission d'Obligations de Relance (OdR) à trois (3) ans pour un montant de 35 milliards de FCFA. Cette opération a été également courue par les investisseurs qui ont soumis un montant global de 55,7 milliards de FCFA. (159,14% de taux de couverture). L'Etat ivoirien ne retiendra que 38,5 milliards de ce montant, soit un taux d'absorption de 69,12%. Avec un rendement moyen pondéré de 5,59%.

Le mois de juin a débuté quant à lui, avec une émission simultanée de BAT et de deux souches d'Obligations de Relance (OdR) respectivement à quatre-vingt-onze (91) jours, cinq (5) ans et dix (10) ans pour un montant de 65 milliards de FCFA. Les investisseurs ont réagi positivement à cette adjudication, en soumettant un montant global de 147 milliards de FCFA, soit un taux de couverture de 226,34%. Sur ce montant, l'Etat de Côte d'Ivoire a retenu 71,5 milliards de FCFA, et a rejeté l'ensemble des soumissions (45 milliards) émis par les investisseurs pour ses BAT sur la maturité 91 jours.

Une autre émission simultanée ivoirienne de BAT et d'Obligations de Relance respectivement à cent quatre-vingt-deux (182) jours et trois (3) ans, a eu lieu le 15 juin, pour un montant de 65 milliards de FCFA. L'adjudication ouverte suivant un système d'enchères à taux et prix multiples, a permis de mobiliser des soumissions des investisseurs d'un montant global de 153,5 milliards de FCFA, soit un taux de couverture 236,24%. La Côte d'Ivoire a retenu en définitive 65 milliards de FCFA. 20 milliards à un taux marginal de 2,60% pour ses bons sur la maturité 182 jours, et 45 milliards de FCFA pour ses OdR à 3 ans, au taux marginal de 5,57%. 88,555 milliards de FCFA restants ont été rejetés, soit un taux d'absorp-

tion de 42,33%. Le remboursement du capital des BAT à 182 jours interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance fixée au 14 décembre 2021. Quant au paiement des intérêts, il se fera d'avance et précompté sur la valeur nominale des bons qui est d'un million de FCFA. Concernant le remboursement des OdR à 3 ans, il interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance fixée au 16 juin 2024. Concernant les intérêts, leur paiement se fera annuellement sur la base d'un taux d'intérêt de 5,50% et ce, dès la fin de la première année.

Le 22 juin 2021, l'on a enregistré, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire, une émission simultanée uniquement composée d'Obligations de Relance (OdR) et sur des maturités plus longues à savoir cinq (5) ans et douze (12) ans pour un montant de 35 milliards. Après adjudication, l'on s'est retrouvé avec un montant global des soumissions de 48,3 milliards de FCFA, soit un taux de couverture de 138%. L'Etat ivoirien retiendra 38,5 milliards et rejettera les 9,800 milliards de FCFA restants, soit un taux d'absorption de 79,71%. Il est à noter que les OdR à 12 ans sont ressorties avec rendement moyen pondéré de 6,11%.

La dernière sortie du deuxième trimestre 2021 du pays s'est effectuée le 29 juin. Ce jour-là, l'Etat de Côte d'Ivoire, à travers sa

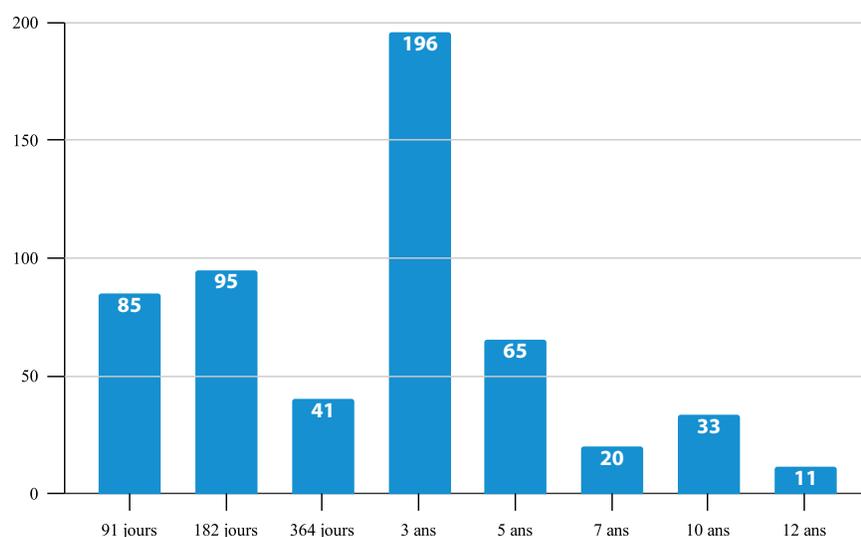
Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, a levé un montant de 51,002 milliards de FCFA sur le MTP à l'issue de son émission simultanée de Bons Assimilables du Trésor (BAT) de maturités 91 et 182 jours. Sur un montant global mis en adjudication de 60 milliards de FCFA, le Trésor public ivoirien s'est retrouvé avec des soumissions globales de 69,502 milliards de FCFA faites par les investisseurs. Soit un taux de couverture du montant mis en adjudication de 115,84%. Sur le montant des soumissions, l'émetteur a retenu que 51,002 milliards de FCFA et rejeté les 18,500 milliards de FCFA restants, soit un taux d'absorption de 73,38%. Les ressources retenues étaient destinées à couvrir des besoins de financement du budget de l'Etat ivoirien. Le rendement moyen pondéré s'est établi à 2,55% pour les BAT à 91 jours. Les taux moyen pondéré et le taux marginal se sont situés respectivement à 2,53% et 2,55%. S'agissant des BAT à 182 jours, leur rendement moyen pondéré s'est affiché à 2,62%. Quant à leur taux moyen pondéré et leur taux marginal qui se sont établis respectivement à 2,58% et 2,60%.

Au final, un deuxième trimestre assez dynamique, dans lequel les BAT et les Obligations de Relance destinés à soutenir le plan de relance économique du pays ont été particulièrement sollicités, démontrant ainsi la pertinence de ce nouveau mécanisme mis au point par la BCEAO en collaboration avec UMOA-Titres.

Tableau du volume levé par émetteur

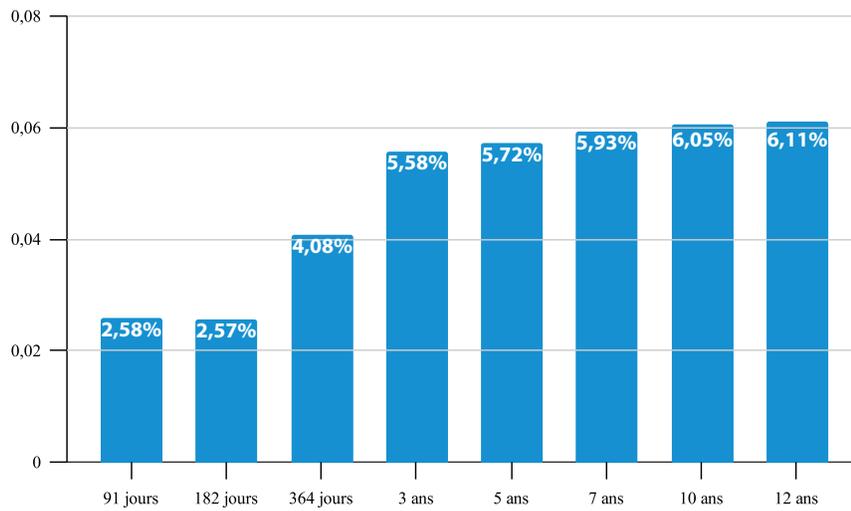
Date d'émission	Maturité	Montant annoncé (milliards FCFA)	Montant soumis (milliards FCFA)	Montant mobilisé (milliards FCFA)	Taux/Rendement Marginal	Taux/Rendement Moyen Pondéré
15/04/2021	91 jours	30	44	40	2,65%	2,65%
15/04/2021	182 jours	30	67	17	2,70%	2,61%
22/04/2021	3 ans	30	63	33	5,68%	5,53%
27/04/2021	91 jours	30	93	21	2,55%	2,52%
27/04/2021	3 ans	30	65	45	5,65%	5,60%
05/11/2021	182 jours	30	52	12	2,60%	2,55%
05/11/2021	3 ans	15	49	34	5,64%	5,59%
05/11/2021	7 ans	15	30	20	5,94%	5,93%
18/05/2021	182 jours	30	52	19	2,60%	2,55%
18/05/2021	364 jours	30	41	41	4,13%	4,08%
25/05/2021	3 ans	35	56	39	5,64%	5,59%
06/08/2021	91 jours	30	45	0	0,00%	0,00%
06/08/2021	5 ans	18	67	38	5,83%	5,68%
06/08/2021	10 ans	18	36	33	6,05%	6,05%
15/06/2021	182 jours	30	71	20	2,60%	2,56%
15/06/2021	3 ans	35	83	45	5,57%	5,56%
22/06/2021	5 ans	18	37	27	5,81%	5,77%
22/06/2021	12 ans	18	12	11	6,12%	6,11%
29/06/2021	91 jours	30	26	24	2,55%	2,53%
29/06/2021	182 jours	30	44	27	2,60%	2,58%

Réalisations du trimestre 2 - 2021 des émissions par adjudication (milliards de FCFA)



MATURITÉ	MONTANT MOBILISÉ (en milliards de FCFA)
91 JOURS	85
182 JOURS	95
364 JOURS	41
3 ANS	196
5 ANS	65
7 ANS	20
10 ANS	33
12 ANS	11

Coût moyen pondéré de la dette par maturité des émissions du trimestre 2 - 2021



MATURITÉ	TAUX/RENDEMENT MOYEN
91 JOURS	2,58%
182 JOURS	2,57%
364 JOURS	4,08%
3 ANS	5,58%
5 ANS	5,72%
7 ANS	5,93%
10 ANS	6,05%
12 ANS	6,11%

Source : UMOA-Titres

ECHOS DU MTP

GUINÉE-BISSAU



Carlbe MENDES

Directeur Administratif
Financier de GUINE BIS

“ Les stratégies d’investissements sur le
Marché des Titres Publics (MTP), dépendent
de la rentabilité et de la date d’échéance de
l’investissement.”

GUINE BIS est une compagnie d'assurance fondée en 1997 par l'Etat Bissau-guinéen avant de devenir par la suite une entreprise de capital privé. GUINE BIS participe à l'instar des autres compagnies d'assurance du pays aux émissions sur le Marché de Titres Publics de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). La société participe selon ses moyens financiers, parce que chaque titre a ses règles et caractéristiques, explique Carlbe Mendes.

Le Responsable a fait savoir à cet effet que l'entreprise analyse les caractéristiques du titre public pour savoir si elle va avoir un retour sur investissement en l'achetant et à partir de là, elle se décide.

« Nous sommes résolument engagés à participer aux adjudications du Marché de Titres Publics comme la plupart des compagnies d'assurances de la sous-région ». Interrogé sur les stratégies d'investissement de GUINE BIS, Carlbe Mendes, Directeur administratif financier (DAF) de cette entreprise a répondu que les stratégies d'investissements sur le Marché des Titres Publics (MTP), dépendent de la rentabilité et de la maturité de l'investissement. Il a souligné que ce sont les analyses que font les entreprises entre autres, pour investir sur le Marché des Titres Publics.

Les raisons qui font qu'une entreprise investit sur ce marché, sont d'une part le rendement, car selon ce Responsable, investir c'est attendre un retour sur investissement. « Vous mettez à disposition votre capital, espérant avoir un rendement afin de rentabiliser votre capital financier, parce qu'à la fin de l'échéance, vous récupérez votre capital plus le taux d'intérêt a-t-il expliqué ».

Cependant, malgré les performances du MTP et la participation de la Guinée-Bissau aux adjudications, le Ministre des Finances de la Guinée-Bissau, João Mamado Aladje Fadiá, s'est dit récemment préoccupé par la valeur élevée de la dette publique, supérieure à un milliard d'euros.

"La dette publique de la Guinée-Bissau est d'environ 694 milliards de francs (1 006 millions d'euros) et représente 79% du Produit Intérieur Brut ". Le ministre a expliqué que la dette, selon les critères de convergence de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) "ne devrait pas dépasser 70% du Produit Intérieur Brut ".

« Par conséquent, la Guinée-Bissau est légèrement au-dessus des critères », expliquant que la dette publique se répartit entre la dette extérieure et la dette intérieure.

"Concernant la dette extérieure, la Guinée-Bissau n'est pas surendettée. Le pays s'est conformé à tous les services de la dette de ses créanciers", a-t-il déclaré. Le ministre faisait référence aux dettes contractées auprès de la Banque Mondiale, du Fonds Monétaire International et d'autres institutions financières internationales, y compris les dettes envers les États.

« La Guinée-Bissau est dans une situation normale par rapport à sa dette extérieure. La dette extérieure est d'environ 250 milliards de FCFA (environ 381 millions d'euros) » et représente 36% du Produit Intérieur Brut (PIB). Pour João Fadiá, la dette extérieure est "modérément élevée".

En ce qui concerne la dette intérieure, elle avoisine les 250 milliards de FCFA dont

140 millions de francs CFA (environ 213 millions d'euros) pour le marché des valeurs mobilières et 110 millions de francs CFA (environ 167 millions d'euros) pour la Banque Ouest-Africaine de Développement et le marché de la dette souveraine ».

Pour João Fadiá, la dette peut devenir insoutenable lorsqu'elle n'est pas mise en relation

avec la capacité du gouvernement Bissau-guinéen à «rembourser ».

Autrement dit, selon le ministre, la dette "n'est pas astronomique", mais elle peut devenir insoutenable, compte tenu de la disponibilité des revenus à payer.



JOSÉ NICO DJU
Économiste

“ Les institutions financières peuvent rehausser leurs chiffres en souscrivant au Marché des Titres Publics (MTP). Ce sont des occasions à ne pas rater pour des investissements à court, moyen et long termes selon l'économiste José Nico Dju.

Même si la Guinée-Bissau reste prudente sur le MTP, nous pensons qu'il ne s'agit là que de mesures temporaires estime l'économiste José Nico Dju qui est d'opinion que l'absence de politique de suivi de la dette publique, peut conduire à un surendettement du pays.

Cet économiste a déclaré qu'un manque de politique de suivi visant à surveiller la politique de la dette publique conduit à l'ignorance des entités ayant en charge la politique de la gouvernance économique et financière du pays.

José Nico Dju qui faisait l'analyse de la déclaration du Ministre des Finances sur l'endettement du pays, affirme également que si la Guinée-Bissau ne produit pas en interne, il y'aura une incapacité à capturer les ressources financières par la production interne.

L'économiste a souligné que pour éviter l'endettement, l'État devrait veiller à ce que le plus grand employeur soit le secteur privé en créant un environnement commercial favorable, garantissant davantage de taux d'emploi et en ayant une plus grande possibilité de facturer plus de taxes.

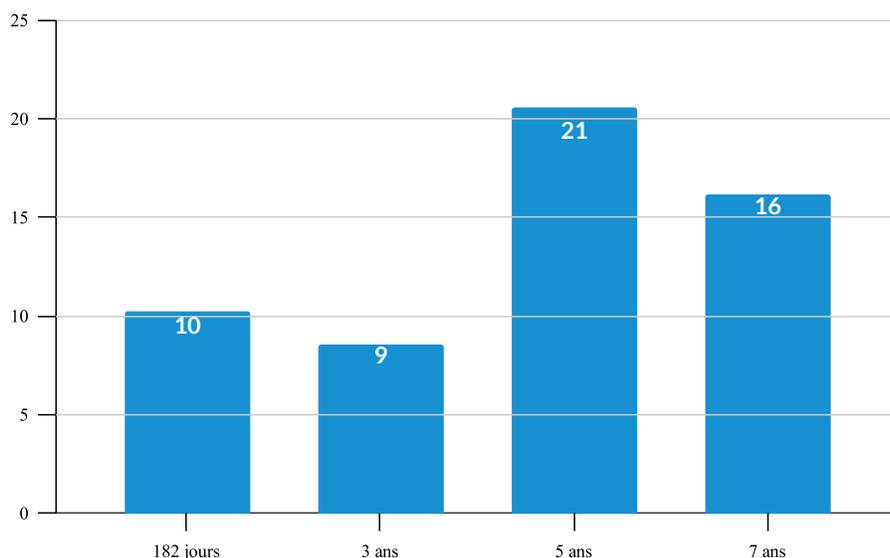
S'agissant de l'intervention des institutions non bancaires comme les compagnies d'assurances, les Caisses des Dépôts et Consignations, José Nico Dju les encourage vivement à participer aux adjudications du MTP pour diversifier leurs portefeuilles. Aller sur le Marché des Titres Publics, c'est confirmer son professionnalisme sur le plan économique au regard des retombées qu'on y trouve, a-t-il conclu.

”

Tableau du volume levé par émetteur

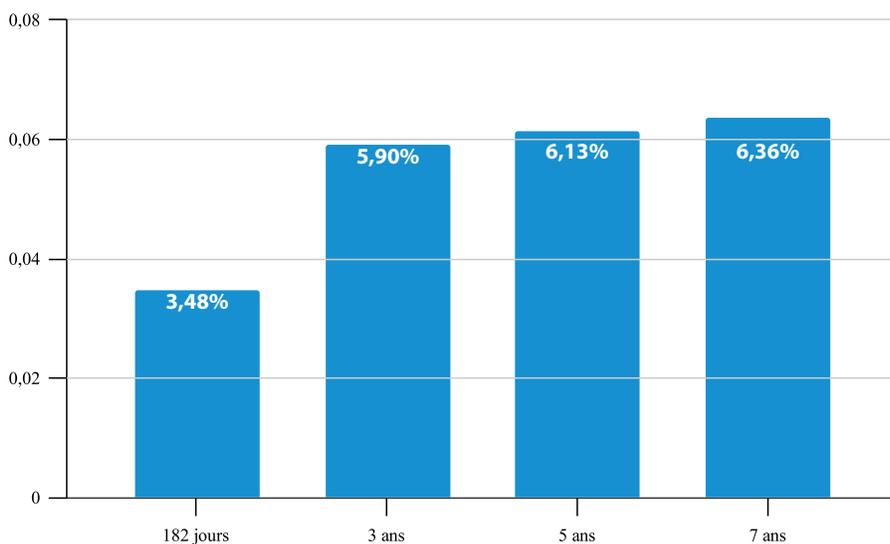
Date d'émission	Maturité	Montant annoncé (milliards FCFA)	Montant soumis (milliards FCFA)	Montant mobilisé (milliards FCFA)	Taux/Rendement Marginal	Taux/Rendement Moyen Pondéré
13/04/2021	3 ans	10	25	9	5,91%	5,90%
13/04/2021	5 ans	11	25	15	6,20%	6,17%
5/4/2021	5 ans	10	12	6	6,03%	6,01%
5/4/2021	7 ans	10	25	16	6,40%	6,36%
1/6/2021	182 jours	10	31	10	3,61%	3,48%

Réalisations du trimestre 2 - 2021 des émissions par adjudication (milliards de FCFA)



MATURITÉ	MONTANT MOBILISÉ (en milliards de FCFA)
182 JOURS	10
3 ANS	9
5 ANS	21
7 ANS	16

Coût moyen pondéré de la dette par maturité des émissions du trimestre 2 - 2021



MATURITÉ	TAUX/RENDEMENT MOYEN
182 JOURS	3,48%
3 ANS	5,90%
5 ANS	6,13%
7 ANS	6,36%

Source : UMOA-Titres

ECHOS DU MTP

MALI



Mahamadou K.
SAMAKE

**Chef de département Finance et
Comptabilité de la SONAVIE**

“ **Le Marché des Titres Publics nous offre
d'excellentes opportunités d'investissement
avec des taux assez attractifs** ”

A mi-chemin de l'exécution de son calendrier d'émission de titres publics pour 2021, qui prévoit 1,7 milliards de FCFA d'investissements sur les titres publics du Mali cette année, le Chef de département finance et comptabilité de la Société Nouvelle d'Assurance Vie (SONAVIE), pionnière de l'assurance-vie au Mali, Mahamadou K. SAMAKE, répond à nos questions dans ce numéro de votre magazine en ligne, la Tendance.

Quelle place occupent les investisseurs institutionnels sur le plan financier dans l'UEMOA ?

Je vais contextualiser au cas malien. Aujourd'hui, la SONAVIE occupe une place de leader parmi les investisseurs institutionnels maliens intervenant sur le Marché des Titres Publics de l'UEMOA.

En 25 ans, la compagnie a pu asseoir sa notoriété sur le marché financier. Pour preuve, toutes les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) qui viennent au Mali passent dans nos murs pour s'enquérir de nos appétits pour les emprunts obligataires lancés. Nous totalisons plus de 8 milliards de FCFA de participation sur les titres publics achetés à ce jour. Au premier semestre 2021, nous en avons acheté pour 610 millions de FCFA. La compagnie projette d'investir avant fin 2021, 1,7 milliard de FCFA.

Avec plus de 25 ans d'expérience dans le secteur des assurances au Mali, quelles sont les raisons qui poussent la SONAVIE à investir sur le marché financier ?

Les raisons essentielles peuvent être de deux ordres. La première est liée à notre activité principale à savoir l'assurance vie, donc de

capitalisation de l'épargne collectée. Nous promettons un taux de rémunération de cette épargne sur une durée contractuelle bien définie. Donc nous nous devons de rentabiliser au mieux ces collectes avant les échéances des contrats.

La deuxième raison en tant que professionnel et entreprise citoyenne, est que le Marché des Titres Publics nous offre d'excellentes opportunités d'investissement avec des taux assez attractifs.

Quelles sont vos stratégies d'investissement sur le marché ?

Nous avons une politique de placement validé par notre conseil d'administration. Il en fixe les lignes directrices et se prononce sur les modalités de choix des intermédiaires financiers ainsi que sur la qualité et la répartition des actifs au regard des impératifs de diversification et de dispersion. Dans ce document, nous attirons l'attention sur les placements les plus rentables que nous avons d'un exercice à un autre. Tout en respectant bien entendu les limites de participations fixées par notre régulateur, la CIMA (Conférence Interafricaine des Marchés des Assurances).

La SONAVIE à l'instar des autres compagnies d'assurance se plie à cette réglementation du marché.

Nous participons pratiquement à toutes les obligations émanant des pays qui ont une certaine stabilité. Nous prenons en compte d'autres caractéristiques liées à chaque émission, mais nous sommes plus regardants sur ce critère, parce que nos pays Ouest-africains vivent une instabilité politique chronique, depuis de nombreuses années. Certes, ces

titres publics sont assortis de garanties souveraines, mais en termes de remboursement, il peut y avoir des répercussions sur les produits escomptés. Aussi, nous avons une préférence pour les Obligations de l'Etat du Mali.

Comment les investisseurs institutionnels voient-ils l'évolution du Marché des Titres Publics ?

Il y a des points positifs à retenir. J'ai eu la chance de voir l'évolution de ce marché financier. C'est à travers des volontés politiques fortes qu'il a vu le jour. L'avenir est prometteur.

Il y a 10, 15 ans de cela, pour avoir certains financements, les pays étaient obligés de passer par les grandes institutions. Entre les phases d'étude de faisabilité et de conception des documents de projet, pour ensuite passer devant le comité devant financer le projet ; banalement, cela pouvait prendre une à deux années, selon le type et la taille du projet. Alors qu'aujourd'hui les Etats, à travers des emprunts lancés directement sur le Marché des Titres Publics de l'UEMOA, peuvent financer les petits projets locaux sans pour avoir recours à ces grandes institutions internationales.

Cependant, il y a aussi des choses à améliorer, notamment en termes d'adaptation, parce que le taux de pénétration du marché financier, comparé à certains pays en développement, est à la traîne. Cela dit, je reste optimiste. Aujourd'hui, nous avons une classe moyenne en pleine évolution et une population particulièrement jeune. Ces atouts peuvent contribuer à renforcer nos économies locales.

Comment améliorer l'attractivité du marché auprès d'autres investisseurs institutionnels ?

Pour pérenniser la continuité des placements, deux points méritent d'être revus dans nos pays selon moi :

- La bonne gestion des fonds levés. S'il y a tout le temps des malversations financières dans nos Etats, cela peut constituer un frein, voire une réticence vis-à-vis de ces titres. C'est vrai que ce sont des titres souverains, mais il serait toujours bien de voir la suite qui a été accordée à ces fonds mobilisés pour motiver les investisseurs institutionnels à investir encore plus.
- Le maintien de la bonne politique de communication visant à faire rentrer le MTP (Marché des Titres Publics) dans nos mœurs aussi bien pour les personnes morales que personnes physiques.

187 milliards pour le Mali au 2e trimestre 2021

Les autorités maliennes ont réalisé cette importante levée de fonds grâce aux émissions de Bons Assimilables du Trésor et d'Obligations Assimilables du Trésor, sur des maturités allant de un (1) à dix (10) ans.

Retour stratégique en mai avec 93 milliards dans la caisse

La Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Mali a fait sa première sortie au titre du deuxième trimestre, le 5 mai 2021 sur la maturité d'un an. Sur un montant recherché de 25 milliards de FCFA, l'émission a été souscrite à hauteur de 222,56 %. Les Autorités Maliennes ont retenu un montant de 27,5 milliards sur les 56 milliards proposés, pour un taux marginal de 4,05 % et un rendement moyen pondéré de 4,02 %. Le Mali a effectué une autre opération sur le MTP, le 19 mai pour récolter 65 milliards. Le pays va opter, cette fois-ci, pour des emprunts de longue durée.

Le Trésor public malien a mobilisé l'enveloppe sollicitée avec succès, dont 9 milliards d'Obligations de Relance sur 5 ans et 56 milliards d'Obligations de Relance sur 10 ans. Les rendements moyens pondérés sont ressortis à 5,78% (pour les OAT de 5 ans) et 6,29% (pour les OAT de 10 ans).

94 milliards mobilisés en juin

C'est une opération simultanée d'Obligations de Relance de 40 milliards de FCFA de 5 et 7 ans qui a ouvert le calendrier d'émissions du mois de juin. L'émission, réalisée le 2 juin, a connu un franc succès. Le Mali a finalement retenu 44 milliards sur les 139 milliards proposés par les investisseurs. La totalité de cette enveloppe a été mobilisée sur la maturité de 7 ans, pour des coupons de taux marginal de 6,04% et un rendement moyen pondéré élevé à 6,02%.

Deux semaines plus tard, un instrument de Bons Assimilables du Trésor de maturité un an, sera lancé par le Mali pour récolter 25 milliards. L'opération a été réalisée à un taux marginal de 3,95% et un rendement moyen pondéré 3,82%.

C'est une émission d'OAT de 7 ans d'un montant de 25 milliards de FCFA qui a fermé les interventions du deuxième trimestre du Mali sur le Marché des Titres Publics par adjudication, le 30 juin. Le taux de couverture a atteint les 169 %. Le Mali a retenu 25 milliards et a rejeté 17,36 milliards, soit un taux d'absorption de 59,01%. Le taux marginal et le rendement moyen pondéré sont ressortis à 6,03% et à 6%.

Cette intervention totalise à 187 milliards de FCFA le montant levé par le Mali de mai à juin 2021. Le volume total est réparti comme suit :

- Bons Assimilables du Trésor d'1 an : 53 milliards
- Obligations de Relance de 5 ans : 9 milliards

- Obligations de Relance de 7 ans : 69 milliards
- Obligations de Relance du Trésor de 10 ans : 56 milliards

Il faut cependant noter que l'enveloppe est loin de la performance réalisée au premier trimestre 2021 et de celle du deuxième trimestre 2020. Le Mali avait alors mobilisé respectivement 258,30 milliards et 268,93 milliards de FCFA.

RELANCE ECONOMIQUE AU MALI : 134 milliards de FCFA levés

Le Mali a sollicité à trois reprises les instruments d'Obligations de Relance lancés par l'UT et la BCEAO au deuxième trimestre 2021 pour mobiliser cette enveloppe pour sa relance économique.

Les opérations réalisées par la Direction générale du trésor et de la Comptabilité publique du Mali au deuxième trimestre étaient essentiellement des adjudications d'émissions d'OdR de 5, 7 et 10 ans.

65 milliards en mai

Le Mali a lancé sa première émission simultanée d'OdR le 19 mai 2021. L'opération, largement souscrite par les 47 participants, a obtenu un taux de couverture de 276,09%. Le pays s'est limité à son objectif de 65 milliards annoncés, dont 9 milliards de FCFA d'OdR de 5 ans et 56 milliards d'OdR de 10 ans, pour des rendements moyens pondérés de 5,78% et 6,29%.

69 milliards pour juin

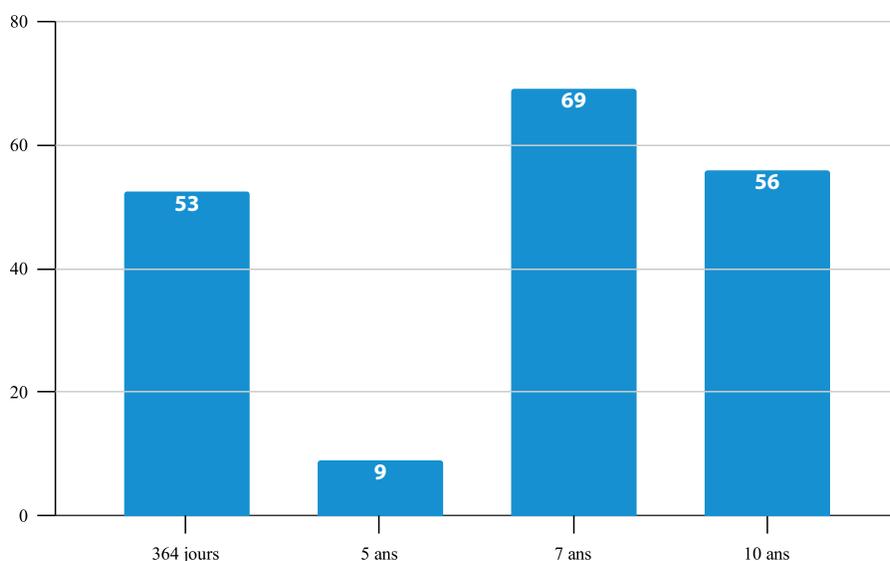
Bamako a encore fait recours, le 2 juin, aux instruments d'OdR pour lever 40 milliards de FCFA, sur une durée de 7 ans. L'opération a enregistré un taux record de couverture de 346,82%. Les autorités maliennes n'ont finalement retenu que 44 milliards sur les 138 milliards soumis par les investisseurs et rejeté les 94 milliards de surplus. Le taux marginal et le rendement moyen pondéré s'élèvent respectivement à 6,04% et 6,02%, pour un prix marginal de 10 000 FCFA. Le taux d'absorption est de 31,72%.

La dernière émission d'OdR du Mali au titre du deuxième trimestre a porté sur un montant de 25 milliards et sur une durée de 7 ans. Les investisseurs ont massivement répondu encore à l'appel de l'Etat du Mali. Ils lui ont soumis 42 milliards, dont 14 milliards de la part des investisseurs maliens. La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Mali a joué la carte de la prudence et a retenu 25 milliards. Rendement moyen pondéré ressorti à 6,00% pour un prix marginal de 10 000 F. Selon les règlements du MTP, le remboursement de l'ensemble de ces obligations se fera le premier jour ouvrable suivant la date d'échéance.

Tableau du volume levé par émetteur

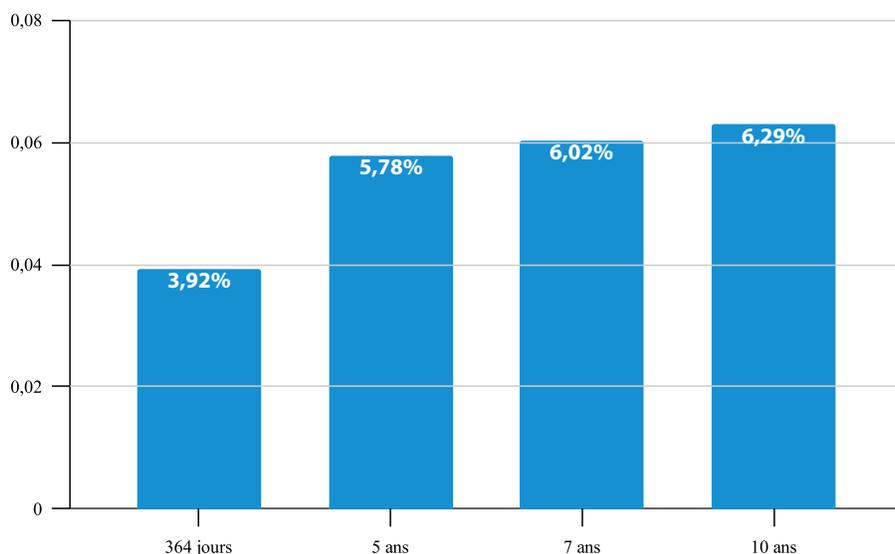
Date d'émission	Maturité	Montant annoncé (milliards FCFA)	Montant soumis (milliards FCFA)	Montant mobilisé (milliards FCFA)	Taux/Rendement Marginal	Taux/Rendement Moyen Pondéré
05/05/2021	364 jours	25	56	28	4,05%	4,02%
19/05/2021	3 ans	15	31	0	0,00%	0,00%
19/05/2021	5 ans	25	65	9	5,78%	5,78%
19/05/2021	10 ans	25	83	56	6,32%	6,29%
02/06/2021	5 ans	20	51	0	0,00%	0,00%
02/06/2021	7 ans	20	88	44	6,04%	6,02%
16/06/2021	364 jours	25	46	25	3,95%	3,82%
30/06/2021	7 ans	25	42	25	6,03%	6,00%

Réalizations du trimestre 2 - 2021 des émissions par adjudication (milliards de FCFA)



MATURITÉ	MONTANT MOBILISÉ (en milliards de FCFA)
364 JOURS	53
5 ANS	9
7 ANS	69
10 ANS	56

Coût moyen pondéré de la dette par maturité des émissions du trimestre 2 - 2021



MATURITÉ	TAUX/RENDEMENT MOYEN
364 JOURS	3,92%
5 ANS	5,78%
7 ANS	6,02%
10 ANS	6,29%

Source : UMOA-Titres

ECHOS DU MTP

NIGER



Mamadou Talata
DOULLA

Président du Conseil d'Administration
de SAHAM ASSURANCES NIGER

“ Le Marché des Titres Publics de l'UEMOA
est le plus rentable pour nous ”

Son nom rime directement avec les assurances au Niger. Lui, c'est Mamadou Talata DOULLA, le promoteur de SAHAM ASSURANCES, une compagnie qu'il a lancée en 2012, après avoir travaillé des décennies durant pour la promotion du secteur dans le pays. D'abord à la SNAR-LEYMA, puis à l'UGAN, où il a eu à occuper plusieurs postes stratégiques. Dans cet entretien qu'il nous a accordé, il dresse l'état des lieux des relations de partenariat qui existent entre les compagnies d'assurances et de réassurances et le MTP et des profits générés par les investissements au travers des titres publics devenus la ruée des compagnies d'assurances au regard des bénéfices engrangés régulièrement. Il évoque également les nouvelles perspectives pour une meilleure rentabilité de l'activité.

Présentez-vous à nos lecteurs et présentez aussi la compagnie d'assurances que vous dirigez ?

Merci de l'occasion que vous m'offrez à travers cet entretien. Je me nomme Mamadou Talata DOULLA. Je suis rentré dans le métier des assurances après une spécialisation dans le domaine des assurances en 1978. Il s'agit de mes premiers pas. J'ai été à la Société Nigérienne d'Assurances et de Réassurances (SNAR-LEYMA), ensuite à l'Union Générale d'Assurances du Niger (UGAN) et aujourd'hui Président du Conseil d'Administration de SAHAM ASSURANCES NIGER, après avoir naturellement occupé le poste de Directeur Général de 2012 à 2020.

La Société SAHAM ASSURANCES NIGER a été créée en 2012. Elle a eu des débuts difficiles, mais au fil du temps elle s'est positionnée sur l'échiquier et s'est forgée une certaine notoriété dans l'industrie des assurances sur le plan national.

Actuellement, la société traverse quelques

difficultés, c'est dans l'ère du temps d'ailleurs. La plupart des entreprises sont fragilisées du fait de nos économies qui ne sont pas très fortes. A cela s'ajoute la crise sanitaire mondiale.

Mais l'entreprise essaie de remonter la pente, à travers de nouvelles opportunités qui s'offrent aux compagnies d'assurances, comme UMOA-Titres qui rencontre régulièrement les assureurs dans le but de mieux leur faire comprendre le Marché des Titres Publics de l'Union, mais surtout de percevoir les opportunités de diversification des placements de liquidités sur des maturités longues. Elle sensibilise les compagnies d'assurance sur les possibilités qu'offrent les émissions de Bons et Obligations Assimilables du Trésor, mais aussi du fait que les titres publics offrent aux compagnies d'assurance une possibilité de diversification au travers d'un éventail de titres de différents émetteurs et de différentes maturités.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, comment se porte le secteur des assurances au Niger à la lumière de votre grande expérience dans le domaine ?

C'est un secteur qui tente de maintenir la tête hors de l'eau. Je pense que sur le plan de l'arsenal juridique, administratif, nous n'avons pas été suffisamment forts pour attirer les investisseurs extérieurs.

L'Assurance ne peut se développer que s'il y a des investissements. C'est d'ailleurs l'une des principales difficultés. Le développement auquel nous nous sommes attendus à l'époque, ce que nous avons espéré, n'a pas été au rendez-vous du fait entre autres de cette situation. Le développement du secteur des assurances est intimement lié à celui des industries. Malheureusement sur ce plan, beaucoup d'investisseurs ne sont pas

intéressés par notre pays, d'où la faiblesse de notre tissu industriel présentement encore. Les produits de base locaux ne sont pas transformés sur place, mais le plus souvent à l'extérieur.

Or c'est la transformation locale qui constitue dans un pays la clé de voute du développement des industries. Un autre paramètre, le secteur n'a pas attiré suffisamment de jeunes pour introduire des innovations à travers les technologies nouvelles.

Je peux, sans risque de me tromper, dire que le secteur des assurances peine à amorcer son véritable envol dans notre pays. Nous aurions pu mieux faire. Présentement dans la sous-région, nous fermons la marche, si l'on se permet d'établir une comparaison.

Quels rapports existent-ils entre les compagnies d'assurances et UMOA-Titres ? Est-ce qu'il vous arrive d'investir sur le Marché des Titres Publics animé par cette institution ?

Au départ, lorsque les compagnies d'assurances ont commencé à fonctionner sur la base de la réglementation internationale, en conformité avec le code CIMA (Confédération Internationale des Marchés d'Assurance) qui est le régulateur des compagnies d'assurances, tous les placements, dis-je, se faisaient au niveau des banques.

C'étaient des dépôts à termes. Et nous nous sommes rendu compte qu'ils n'étaient pas suffisamment productifs d'intérêts permettant d'accompagner le développement de notre secteur. C'est ainsi que progressivement, nous avons découvert et nous sommes de plus en plus intéressés au marché financier obligataire qui fonctionne bien sur les autres continents et qui aujourd'hui, à tra-

vers UMOA-Titres, connaît un développement beaucoup plus important.

De telle sorte que, de plus en plus de compagnies d'assurances qui constituent de l'épargne et sont des investisseurs institutionnels vont vers ce secteur et sont en partenariat avec l'institution.

C'est de plus en plus là que nous souscrivons véritablement à toutes les émissions de titres publics, que ce soient les Obligations Assimilables du Trésor ou autres, nous sommes présents parce que ce sont des placements un peu à long terme permettant d'engranger le plus de dividendes en termes d'intérêts.

Donc c'est une très bonne chose que UMOA-Titres existe. Mieux, à côté de cette institution, il faut aussi ajouter d'autres structures telles que la BRVM qui est également une institutions par laquelle nous passons pour procéder à des placements pour faire prospérer nos ressources.

Mais le Marché des Titres Publics (MTP) composé en termes d'émetteurs, des huit Etats membres de l'UEMOA, est le plus rentable pour nous. Que ce soient par les immobiliers, les actions ou les autres types de placements, le plus important, le plus rentable pour nous, c'est bien le MTP animé par UMOA-Titres.

Quelles sont les stratégies d'investissements mises en œuvre sur le Marché des Titres Publics ?

Les partenaires de UMOA-Titres sont en majorité les Etats et certaines structures qui sont fiables. L'Etat est souverain, en général il n'est jamais insolvable, il ne tombe pas en faillite. A ce niveau, nous sommes en sécurité, nous avons une garantie. Concernant donc les stratégies d'investissements sur le Marché

des Titres Publics, dans le processus, tout dépend de chaque entreprise, de ses besoins en financement, souvent les intérêts peuvent tomber chaque année voir deux, trois ou sept ans etc. C'est ce qui est pris en compte, mais il n'y a pas de stratégies particulières. La seule chose qui compte, c'est de collecter le maximum de ressources.

Dressez-nous un aperçu des actions déjà entreprises dans ce sens ?

Les actions entreprises, ce sont les souscriptions. Chaque fois que l'Etat du Niger émet des Obligations Assimilables du Trésor, les compagnies d'assurances suivent et souscrivent.

Le remboursement n'a jamais posé problème. Je n'ai pas une idée de la globalité des placements effectués, mais la tendance est forte aujourd'hui et c'est vers le Marché des Titres Publics que tout le monde s'oriente.

Quelle peut-être la place des assureurs dans ce genre d'investissements ?

La place des assureurs dans ce genre d'investissements est prépondérante. Les assureurs sont parmi les premiers acteurs à s'intéresser à ce secteur, même s'il y a certes d'autres acteurs et intervenants. Mais je pense qu'au niveau des compagnies d'assureurs, la tendance est trop forte pour ce genre d'investissements.

Quels avantages offrent-ils aux investisseurs ?

S'agissant des avantages, c'est par approche qu'on peut établir la comparaison. Les avantages découlent de ce qui est fait de la collecte d'argent issue de l'épargne.

Ce que nous faisons, c'est de faire en sorte que l'argent soit fructifié pour que l'entreprise soit plus riche, plus prospère. Tout se passe au niveau des taux d'intérêts proposés.

Parfois, on nous propose des taux d'intérêts de 5%, 6%, 7% ; nous cherchons véritablement là où les taux sont les plus forts en fonction aussi des maturités. C'est ce qui guide essentiellement le choix des assureurs.

Quelles sont les difficultés rencontrées et quelles suggestions avez-vous à formuler dans le cadre de ce partenariat avec UMOA-Titres ?

Les difficultés, je pense que c'est simplement par rapport aux conditions d'octroi de ces titres. Chaque fois qu'il y a des émissions de titres publics, il y a des conditionnalités. On vous donne des informations sur le taux d'intérêt, la durée, des informations qui sont particulières à chaque émission, qui permettent aux entreprises de faire leur choix en fonction de leurs gestions, de leurs objectifs et des possibilités pour pouvoir orienter son choix.

Quelles sont vos ambitions à SAHAM ASSURANCES ?

L'ambition première de SAHAM ASSURANCES NIGER, c'est déjà de sortir de cette situation dont je parlais tantôt et s'ouvrir davantage aux marchés financiers, aller vers la création d'une future société d'assurance vie. SAHAM ASSURANCES est une société de dommages, comme on l'appelle ici chez nous. Elle ne s'occupe que des branches traditionnelles comme l'IARD (Incendies, Accidents et Risques Divers). Elle ne fait pas l'assurance vie. Donc l'objectif, c'est d'aller dans ce sens parce que l'assurance vie génère beaucoup plus de ressources que les autres et permet des placements à plus long terme que les autres options existantes en matière d'assurances et de réassurances.

Bons de Soutien et de Résilience (BSR) : Vedette de l'émission inaugurale, le Niger empoche 90 milliards de FCFA

C'est avec une certaine flexibilité que le Niger exécute visiblement sa loi de finances au titre de l'année en cours grâce à son partenariat avec UMOA-Titres qui offre des facilités aux pays membres de l'Union en termes d'accès aux ressources financières.

En effet, le budget général de l'Etat 2021 qui se chiffre à 2 826 milliards de FCFA prend en compte les ouvertures additionnelles de recettes d'environ 181 milliards de FCFA constituées de 163 milliards de FCFA d'émissions d'emprunts obligatoires.

Saisissant l'opportunité offerte par la BCEAO pour accompagner les émissions de titres publics en vue de renforcer la reprise de l'activité et de soutenir les plans de relance économique des Etats de l'UEMOA, « Bons de Soutien et de Résilience » (BSR), le Niger est parvenu au cours de cette émission inaugurale à lever 90 milliards de FCFA sur le Marché des Titres Publics (MTP) de l'UEMOA.

Bouclée le 16 août 2021 dernier, cette émission d'une maturité de 364 jours (12 mois), a enregistré un volume global de soumissions de 139.9 milliards de FCFA soit un taux de couverture de 155 %. Le Niger n'a toutefois retenu que les 90 milliards de FCFA initialement prévus. La date d'échéance pour le remboursement est fixée au 15 août 2022. Le taux moyen pondéré ressort ainsi à 2,5432%, soit un peu plus de 50 points de base au-dessus du taux minimum de soumission au guichet de la Banque Centrale. Ce qui traduit, précisent les experts, une baisse sensible des marges habituellement appliquées par les Banques sur une telle opération.

Cette remarquable performance jamais atteinte indique-t-on sur le marché régional de la dette souveraine par un Etat de la zone confirme la pertinence des initiatives apportées par la BCEAO et UMOA-Titres en réponse à la problématique du financement de nos Etats en cette période de crise.

Pour rappel, cette structuration vient compléter le dispositif d'accompagnement des Etats de la zone UEMOA précédemment activé par la BCEAO et UMOA-Titres pour une mobilisation urgente des ressources et un financement optimal par le marché.

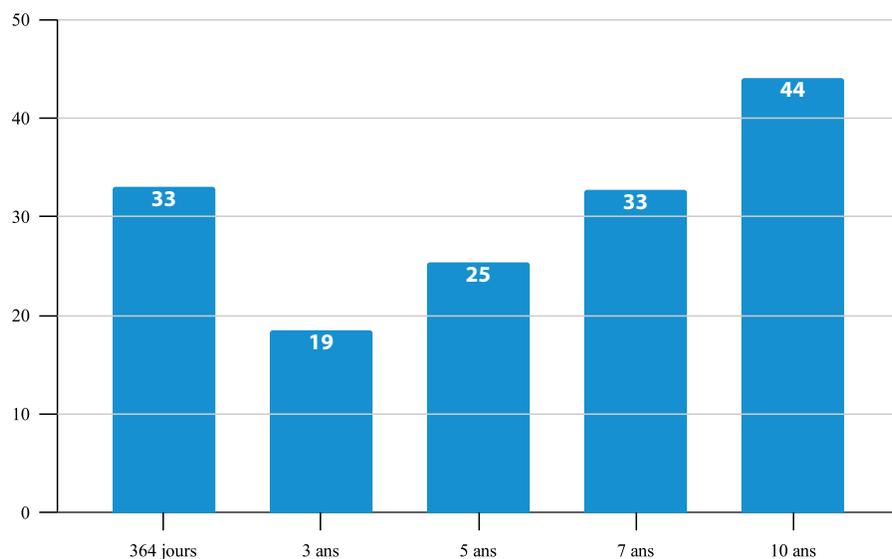
Cette initiative vient ainsi en renfort aux économies de l'UEMOA, à la suite des Obligations de Relance actionnées au mois de février 2021 et qui avaient permis de mobiliser rapidement des ressources long-terme sur des durées exceptionnelles et à des conditions particulièrement avantageuses.

Début juillet, le Trésor Public nigérien a levé 66 milliards de FCFA sur le Marché des Titres Publics à l'issue d'une émission simultanée d'Obligations de Relance avec des maturités respectives de 5 ans, 7 ans, et 10 ans et des taux d'intérêt respectifs de 5,90%, 6,15 % et 6,25%.

Tableau du volume levé par émetteur

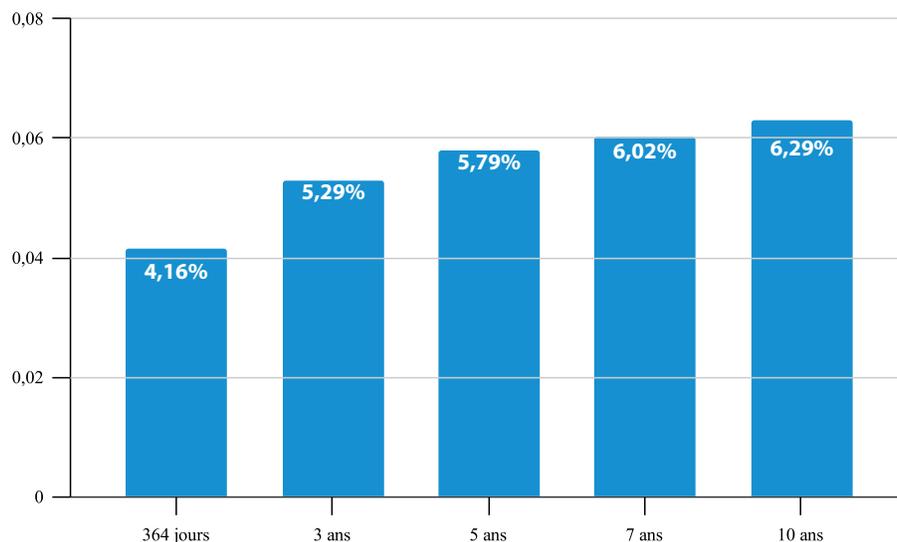
Date d'émission	Maturité	Montant annoncé (milliards FCFA)	Montant soumis (milliards FCFA)	Montant mobilisé (milliards FCFA)	Taux/Rendement Marginal	Taux/Rendement Moyen Pondéré
8/4/2021	364 jours	30	79	33	4,20%	4,16%
6/5/2021	3 ans	20	10	8	5,46%	5,43%
6/5/2021	5 ans	25	49	25	5,82%	5,79%
6/5/2021	10 ans	25	100	44	6,33%	6,29%
10/6/2021	3 ans	20	64	11	5,19%	5,19%
10/6/2021	7 ans	20	89	33	6,04%	6,02%

Réalizations du trimestre 2 - 2021 des émissions par adjudication (milliards de FCFA)



MATURITÉ	MONTANT MOBILISÉ (en milliards de FCFA)
364 JOURS	33
3 ANS	19
5 ANS	25
7 ANS	33
10 ANS	44

Coût moyen pondéré de la dette par maturité des émissions du trimestre 2 - 2021



MATURITÉ	TAUX/RENDEMENT MOYEN
364 JOURS	4,16%
3 ANS	5,29%
5 ANS	5,79%
7 ANS	6,02%
10 ANS	6,29%

Source : UMOA-Titres

ECHOS DU MTP

SÉNÉGAL

A stylized map of Senegal in a medium blue color, positioned on the left side of the page. It has a rough, torn-paper-like edge. A white quote is placed over the map.

“

Une niche d'investissement pour les compagnies d'assurances ”

La mise en œuvre des plans et autres stratégies de développement économique des États de l'UEMOA nécessite la mobilisation d'importantes ressources financières. Le Marché des Titres Publics apparaît, à cet effet, comme une alternative pour répondre à ces besoins de financement. Le marché financier est le lieu où se rencontrent d'une part, la demande de capitaux matérialisée par l'émission de titres par l'émetteur et, d'autre part, l'offre de capitaux qui s'exprime par l'achat de ces titres par les investisseurs.

En somme, un marché financier est un marché sur lequel des personnes, des sociétés privées et des institutions publiques peuvent négocier des titres financiers à des prix ou des taux qui reflètent l'offre et la demande. Il est divisé en deux (2) compartiments que sont le marché des actions et le marché des obligations ou marché obligataire.

Autant ce marché constitue une solution pour les États émetteurs, autant il est une niche pour les investisseurs institutionnels non bancaires, notamment les compagnies d'assurance. Outre les mécanismes de placement classique (système bancaires, marché boursier, fonds commun de placement, l'immobilier...), il y a également le Marché des Titres Publics qui offre une variété d'instruments aux investisseurs institutionnels tels que les compagnies d'assurances.

Parmi ces instruments, on peut citer les Obligations Assimilables du Trésor (OAT) qui offrent la possibilité aux assureurs d'investir une bonne partie de leurs actifs de long terme sur ce segment. Au-delà des placements dans le secteur de l'immobilier, point d'attraction pour la plupart des investisseurs, les compagnies d'assurance gagneraient également

à diversifier davantage leurs stratégies d'investissement en souscrivant aux titres des États sur le marché régional. Certes, l'investissement dans l'immobilier apparaît comme l'un des secteurs les plus lucratifs et les plus bénéfiques, vu l'importance de son potentiel de développement, mais les Obligations et les Bons Assimilables du Trésor constituent aussi des niches au regard des taux de rendement, des avantages des régimes fiscaux, des longues maturités, du faible niveau de risque qui les caractérisent.

Les titres publics sont aujourd'hui parmi les options d'investissement les plus sûres car garanties par la confiance et le crédit du gouvernement émetteur. Ces obligations sont soutenues par le gouvernement du pays qui les lance et offrent un excellent taux de rendement pour ceux qui cherchent à investir, notamment les compagnies d'assurances. En zone UEMOA par exemple, le marché n'a enregistré aucun défaut de paiement depuis sa création. Sur cette zone, le marché animé par UMOA-Titres (UT) suscite de plus en plus l'intérêt des investisseurs avec même un accroissement des volumes mobilisés sur les six premiers mois.

En effet, sur un objectif prévisionnel de 1 036 milliards de FCFA au 2ème trimestre 2021, les États de l'Union ont réussi à mobiliser 1 781,45 milliards de FCFA à travers l'émission de titres par adjudication. Il ressort des analyses que les plus gros montants, c'est à dire 395 milliards et 333, ont été mobilisés sur, respectivement, des périodes de 3 ans et de 7 ans. Sur la maturité la plus longue correspondant à 12 ans, seuls 11 milliards ont été mobilisés. Pour les investisseurs, les titres publics sont, donc, un choix intéressant car, offrant de nombreux avantages en termes de rentabili-

té, de diversification de portefeuille ou tout simplement de transparence. Il est aussi à noter que l'investisseur résident bénéficie de titres défiscalisés dans le pays émetteur. Enfin, investir dans les titres publics permet de contribuer au développement des projets des Etats de la zone UEMOA.

En définitive, le Marché des Titres Publics de l'UMOA offre un espace géographique très vaste composé de 8 Etats émetteurs. Ces derniers émettent chacun des titres dont le remboursement est garanti grâce à la qualité de leur signature et à leur crédibilité. L'espace UEMOA offre donc à lui seul une opportunité de diversifier les zones géographiques d'investissement. A cela s'ajoute un dynamisme économique qui le classe depuis quelques années parmi les régions à fort potentiel.

Timide contribution du marché des assurances au PIB du Sénégal

L'industrie sénégalaise des assurances (29 sociétés) a réalisé un chiffre d'affaires de

195,702 milliards de FCFA contre 176,137 milliards de FCFA en 2018 soit un taux de croissance de 11,11%, d'après la direction nationale des assurances. Expliquant que cette croissance a été portée par le dynamisme des deux sous-secteurs. L'assurance dommages a enregistré en 2019 une croissance de 10,01% contre 13,14% pour l'assurance vie. S'agissant de la contribution de l'assurance au PIB du Sénégal, elle est de 1,44% en 2019 contre 1,35% en 2018, soit une augmentation de 0,09 point de pourcentage. Ce ratio pour le même exercice se situe à 3,89% pour le Maroc, 3,25% pour les marchés émergents et la moyenne mondiale est de 7,23%. Au regard de ces données, l'on observe une faible participation du secteur des assurances dans la production nationale du pays. Pour inverser cette tendance, il est essentiel que les compagnies implantées sur le territoire national souscrivent davantage aux titres publics émis par l'Etat du Sénégal. Cela permettra également au Trésor non seulement de diversifier la base de ses investisseurs, mais aussi de mobiliser des ressources suivant des conditions beaucoup plus souples.

Tableau 1 : Part de l'assurance dans le PIB en milliards de FCFA

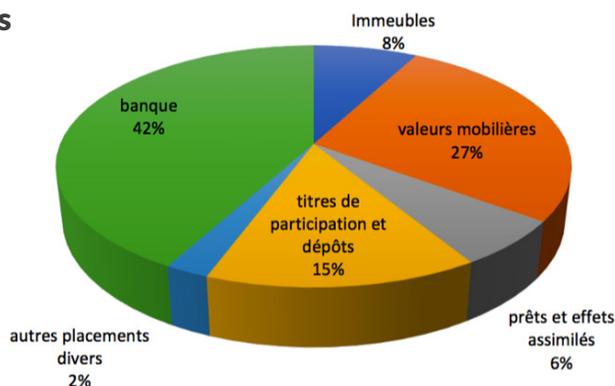
Exercices	2015	2016	2017	2018	2019
Chiffre d'affaires	121	141	162	176	196
PIB en francs courant	10509	11283	12192	12840,1	13655,4
Taux de pénétration	1,15%	1,25%	1,33%	1,35%	1,44%

Source : ANSD et DA

Les placements

Le stock des placements effectués par les sociétés d'assurances du Sénégal, au 31 décembre 2019, s'établit à 356,450 milliards de FCFA contre 284,938 milliards de FCFA en 2018 soit un taux de progression de 25,1%.

Ventilation des placements



Le Sénégal maintient ses performances sur le MTP

En dépit d'un contexte difficile et plein d'incertitudes, l'Etat du Sénégal continue de bénéficier de la confiance des investisseurs. On en veut pour preuve les trois opérations d'émission réalisées avec succès sur le Marché des Titres Publics (MTP) de l'UEMOA.

La première opération de l'Etat du Sénégal au deuxième trimestre remonte au 9 avril 2021 où il a émis des Bons Assimilables du Trésor (BAT) pour 50 milliards de FCFA soumis en adjudication. Au terme de cet exercice, les investisseurs ont proposé 140 milliards soit 279,1000% de taux de couverture et le triple de la somme demandée en valeur absolue. L'Etat n'a pu retenir que 55 milliards de FCFA. Cette émission était adossée à une maturité de 182 jours assortie d'un taux de rendement marginal de 3,44% et d'un taux de rendement moyen pondéré de 2,90%. Ces ressources mobilisées auprès des personnes physiques et morales sont destinées à assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat du Sénégal. S'agissant du remboursement du capital, il interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Pour les intérêts, ils sont payés d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.

Il convient de souligner que les revenus perçus sur ces Bons Assimilables du Trésor sont exonérés d'impôts pour les investisseurs résidant au Sénégal. Les non-résidents sont soumis à la fiscalité applicable sur le territoire du pays de résidence.

55 milliards d'Obligation de Relance mobilisés par le Sénégal

A l'instar des autres pays de l'UEMOA, le Sénégal a procédé à l'émission de deux souches d'Obligations de Relance le 23 avril 2021 d'un montant global de 50 milliards de FCFA soumis en adjudication. Il s'est agi de 25 milliards sur la maturité de 5 ans, d'un taux de rendement marginal de 5,53% et d'un taux de rendement moyen pondéré de 5,50%. Au finish, seuls 14 milliards ont été retenus par l'Etat sur les 87 milliards soumis par les investisseurs. Ces mêmes performances sont notées sur les Obligations de Relance d'un montant de 25 milliards mis en adjudication. Cette opération a connu un éclatant succès avec 41 milliards mobilisés sur les 128 milliards proposés par les investisseurs. La présente émission est caractérisée par une durée plus longue de la maturité qui est de 10 ans avec un taux de rendement marginal de 6,10% et un taux de rendement moyen pondéré de 6,05%.

Cette émission d'Obligations de Relance vise à permettre à l'émetteur, Etat du Sénégal, de mobiliser l'épargne des investisseurs dans le but de d'assurer la couverture des besoins de financement du budget du pays dans le cadre de ces plans de relance économique. Cela, pour contenir les effets de la pandémie COVID-19 et renouer avec les performances d'avant la crise sanitaire.

Emission d'Eurobonds : Un retour triomphal sur les marchés financiers, 3 ans après !

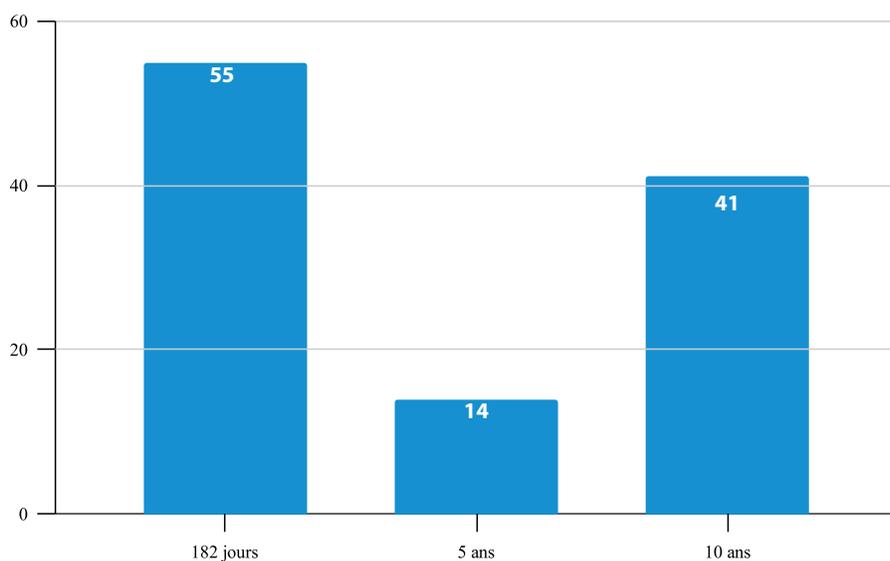
Trois ans après, l'Etat du Sénégal a signé son retour sur les marchés financiers internationaux en réalisant, le 2 juin 2021, sa sixième émission d'obligations souveraines. Une opération qui avait permis à l'Etat de lever 508 milliards de FCFA, avec un taux d'intérêt fixe de 5,375 % sur une maturité finale de 16 ans. Cette émission obligataire a connu un « succès » en termes de niveau de mobilisation des investisseurs internationaux, avec un taux de sursouscription égal à près de six fois le montant recherché par le Sénégal. A la fin des opérations de roadshow, le Sénégal s'est limité à ses besoins de financements arrêtés en rapport avec ses partenaires.

Analysant la réussite de cette émission sur les marchés des eurobonds, le ministère des Finances et du Budget estimait que l'attraction pour les titres du Sénégal, dans un contexte marqué par la pandémie de la COVID-19, traduit une grande confiance du marché financier international dans les politiques publiques menées par les autorités étatiques. Pour ce qui est de l'utilisation des fonds mobilisés, une partie sera consacrée au rachat, à hauteur de 70%, de l'eurobond qui a été émis en 2014 et devrait arriver à échéance en 2024. Le reste des ressources est destiné au financement de la participation du Sénégal dans le développement des projets pétroliers et gaziers.

Tableau du volume levé par émetteur

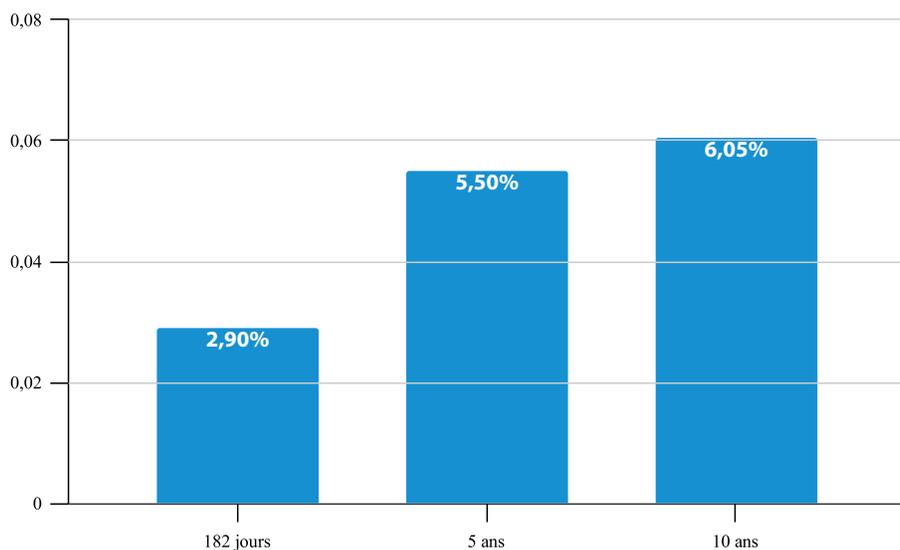
Date d'émission	Maturité	Montant annoncé (milliards FCFA)	Montant soumis (milliards FCFA)	Montant mobilisé (milliards FCFA)	Taux/Rendement Marginal	Taux/Rendement Moyen Pondéré
09/04/2021	182 jours	50	140	55	3,44%	2,90%
23/04/2021	5 ans	25	87	14	5,53%	5,50%
23/04/2021	10 ans	25	128	41	6,10%	6,05%

Réalizations du trimestre 2 - 2021 des émissions par adjudication (milliards de FCFA)



MATURITÉ	MONTANT MOBILISÉ (en milliards de FCFA)
182 JOURS	55
5 ANS	14
10 ANS	41

Coût moyen pondéré de la dette par maturité des émissions du trimestre 2 - 2021



MATURITÉ	TAUX/RENDEMENT MOYEN
182 JOURS	2,90%
5 ANS	5,50%
10 ANS	6,05%

Source : UMOA-Titres

ECHOS DU MTP

TOGO



Nikada
TCHANGUAI

Directeur de la Trésorerie de Coris
Bank International Togo

“ Le Groupe Coris est l’un des plus grands souscripteurs aux opérations du Togo sur le Marché des Titres Publics ”

Coris Bank International Togo est une filiale du Groupe Coris implanté dans les 8 Etats de l'UEMOA, l'un des acteurs les plus actifs du Marché des Titres publics de l'UEMOA. En témoigne sa participation régulière aux différentes opérations sur le marché de la dette. L'année dernière dans le contexte de la COVID-19, sur la base des compilations des résultats publiés, le Groupe Coris a été le premier investisseur sur les bons COVID-19 lancés en investissant plus de 763 milliards sur un total de 2 003 milliards mobilisés par les Etats soit 38,1%.

Coris Bank International Togo pour sa part, participe énormément aux opérations sur ce marché à travers ses interventions sur toutes les émissions et sa présence sur des activités du marché secondaire.

Quand vous consultez les statistiques publiés par UMOA Titres qui fait un travail énorme sur les dernières années, l'on se rend compte qu'à la date du 31 août, le stock de la dette émise par les Etats de l'UEMOA est de 10 728,56 milliards de FCFA. Cet encours montre quand-même un apport des banques qui détiennent près de 9 916 milliards de FCFA de cette dette, soit environ 92% de contribution à la relance des économies de la zone UEMOA.

Dans le contexte sanitaire difficile qui prévaut, les banques sont à l'afflux d'actifs rentables dont les risques sont maîtrisés. La crise sanitaire ayant impacté le tissu économique, les titres émis par les Etats membres de l'Union font partie des actifs remplissant ces critères. Cette année, l'opportunité nous est renouvelée avec le programme des Obligations de Relance associé à une défiscalisation dans le pays émetteur. Coris Bank International Togo

continuera de saisir ces opportunités afin de maintenir ses emplois bancaires et jouer pleinement son rôle de financement de projets.

Il faut reconnaître que UMOA-Titres accompagne également dans la structuration des dettes et à travers les instruments qu'elle met en place. Nous avons les exemples des Bons de Soutien de Résilience, le guichet de refinancement auprès de la Banque Centrale dédié à ces bons et en collaboration avec cette Institution, qui sont très appréciés par le système bancaire. Ces instruments représentent également une innovation comparée à la pratique il y a 2 ans et une preuve de résilience face à la crise.

Pour ce qui concerne le développement du marché secondaire, nous remarquons ces derniers mois que nous recevons des synthèses des opérations hebdomadaires de UMOA-Titres qui nous permettent d'éviter les risques d'asymétrie d'information. Sur la base de ces publications hebdomadaires, c'est une orientation qui se dégage en termes d'activités sur le marché secondaire. Nous espérons que UMOA-Titres ira plus loin en définissant un système de cotation des titres sur le marché secondaire afin de peaufiner ce segment qui est si important dans la liquidité des titres et surtout la redynamisation du MTP de la zone.

Le Groupe Coris a été reconnu comme l'un des meilleurs investisseurs du MTP et nous comptons demeurer dans cette dynamique. Au Togo, le pays dans lequel nous évoluons, à travers les statistiques sur les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) indiquent qu'en 2019, notre filiale du Burkina a été désignée premier SVT de l'Etat du TOGO. C'est une fierté pour nous, en collaboration avec les autres filiales du groupe Coris, d'accompagner l'Etat dans lequel nous sommes installés.

Togo : 4ème plus gros volume mobilisé au cours du 2è trimestre de l'année

Après avoir mobilisé 210 milliards de FCFA sur le Marché des Titres Publics (MTP) de l'UEMOA au premier trimestre 2021, le Togo est allé chercher 181,50 milliards de FCFA sur le deuxième trimestre de l'année. Ces 181,50 milliards ont été mobilisés grâce à 5 émissions dont deux (02) en avril, deux (02) en mai et une (01) en juin.

Les 181,50 milliards de FCFA mobilisés par le Togo représentent le 4ème plus gros volume de fonds mobilisés par les 8 Etats de l'UEMOA au cours des mois d'avril, mai et juin. En tête du classement se trouve la Côte d'Ivoire, avec 31% des montants mobilisés (546 milliards), suivi par le Burkina Faso avec 23% (416 milliards), et le Mali avec 11% (186,50 milliards). Cependant, les 181,50 milliards du Togo représentent ainsi, les 10% des 1 781,45 milliards mobilisés par l'ensemble des 8 Etats de l'UEMOA. Dans le classement, le Togo est suivi par le Niger (9% avec 153,72 milliards), le Bénin (7% avec 132 milliards), le Sénégal (6% avec 110 milliards) et la Guinée-Bissau (3% pour 55,33 milliards).

Le Togo abonné aux Obligations de Relances (OdR)

Les OdR sont l'une des innovations lancées par la BCEAO en coordination avec UMOA-Titres. Son objectif est d'aider les Etats de l'UEMOA à mobiliser davantage de fonds dans le cadre de la relance de leurs différentes économies durement impactées par les corollaires de la pandémie à Coronavirus.

Le Togo est le premier pays de la sous-région à émettre des OdR et toutes les sorties du Trésor public togolais pour le compte du deuxième trimestre de cette année sont des OdR.

La première sortie du Togo sur le MTP de l'UEMOA est une émission simultanée de trois souches d'OdR, toutes émises le 16 avril 2021. La première a permis de mobiliser 8 milliards de FCFA, la seconde 16 milliards de FCFA et la troisième 59 milliards de FCFA. Les taux de rendement moyen pondérés sont ressortis respectivement à 5,78 %, 6,09 % et 6,32 %.

Après cette opération, le Trésor public togolais est revenu sur le Marché des Titres Publics le 30 avril 2021 pour une autre émission d'Obligations de Relance. L'opération qui avait pour objectif de trouver 20 milliards de FCFA, a permis au Togo de mobiliser plus que prévu, 22 milliards de FCFA pour un rendement moyen pondéré de 5,69 %. Notons tout de même que les 14 soumissionnaires de cette sortie ont proposé 52,515 milliards de FCFA, donnant ainsi à l'opération un taux de couverture de 262,58 %.

Le 21 mai 2021, le Togo a émis sa 3ème émission d'Obligations de Relance du second trimestre de l'année. L'objectif initial était de mobiliser 20 milliards de FCFA. Les 43 soumissionnaires ont proposé 56,759 milliards de FCFA. Mais le Trésor public togolais a retenu 22 milliards de FCFA. Le taux de couverture est de 283,80 % et le rendement moyen pondéré de 5,95 %.

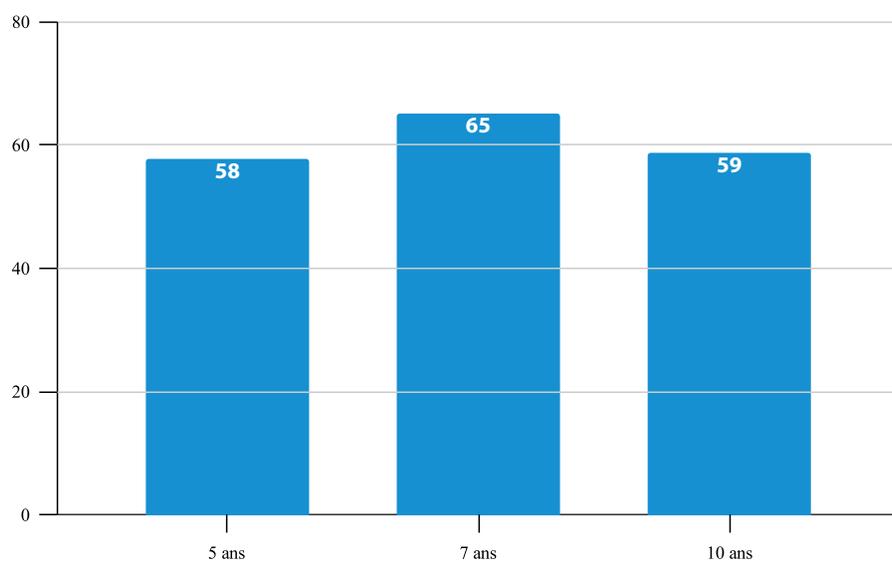
La dernière émission du Togo sur le mois de mai, a permis au Togo d'encaisser 28 milliards de FCFA sous forme d'OdR. L'opération dont l'objectif était de mobiliser 25 milliards de FCFA, a enregistré 48 soumissions pour un montant global de 93 milliards de FCFA. Le taux de couverture est de 370,03%.

L'unique émission d'OdR et dernière opération du Togo pour le deuxième trimestre de l'année, a été émise le 11 juin. Le montant sollicité pour cette émission était de 25 milliards de FCFA. Le Togo a clôturé cette émission avec 28 milliards de FCFA retenus sur les 61 milliards de FCFA proposés par les investisseurs. Cette sortie, à l'instar de toutes les autres du Togo pour le compte du 2ème trimestre 2021 a été couronnée de succès. Cette dernière opération a un taux de couverture de 245,45 %.

Tableau du volume levé par émetteur

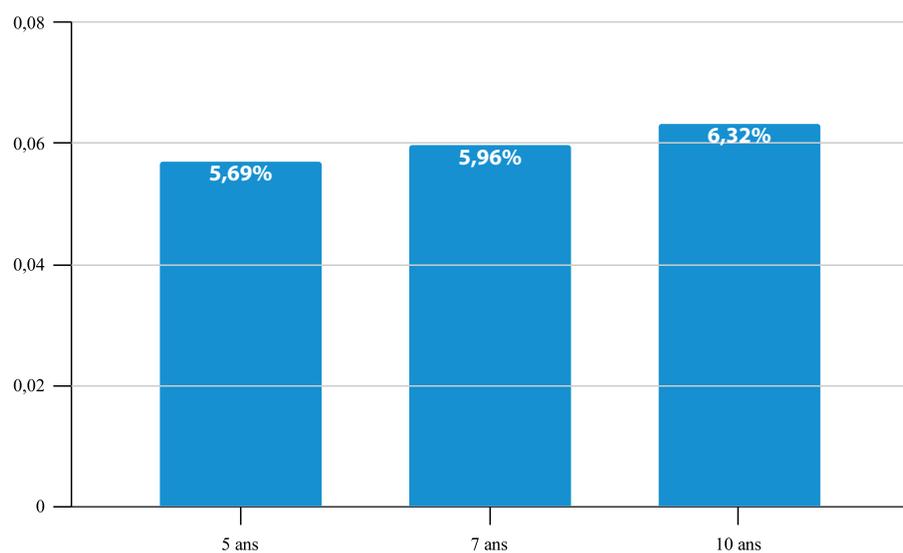
Date d'émission	Maturité	Montant annoncé (milliards FCFA)	Montant soumis (milliards FCFA)	Montant mobilisé (milliards FCFA)	Taux/Rendement Marginal	Taux/Rendement Moyen Pondéré
16/04/2021	5 ans	30	68	8	5,78%	5,78%
16/04/2021	7 ans	30	44	16	6,12%	6,09%
16/04/2021	10 ans	15	87	59	6,39%	6,32%
30/04/2021	5 ans	20	53	22	5,74%	5,69%
21/05/2021	7 ans	20	57	22	5,97%	5,95%
28/05/2021	5 ans	25	93	28	5,69%	5,66%
11/6/2021	7 ans	25	61	28	5,97%	5,90%

Réalisations du trimestre 2 - 2021 des émissions par adjudication (milliards de FCFA)



MATURITÉ	MONTANT MOBILISÉ (en milliards de FCFA)
5 ANS	58
7 ANS	65
10 ANS	59

Coût moyen pondéré de la dette par maturité des émissions du trimestre 2 - 2021



MATURITÉ	TAUX/RENDEMENT MOYEN
5 ANS	5,69%
7 ANS	5,96%
10 ANS	6,32%

Source : UMOA-Titres



PERSPECTIVES DU MTP

697 milliards de FCFA à mobiliser au quatrième trimestre 2021

Si l'on se réfère aux données contenues dans le calendrier du MTP, les Etats de l'UEMOA entendent mobiliser un volume prévisionnel de **697 milliards de FCFA** sur le quatrième trimestre 2021 à travers l'émission de titres publics.

Ce montant est réparti en Bons de Soutien et de Résilience pour **392 milliards** et en Obligations de Relance pour **305 milliards**.

Sur la base des données contenues dans le calendrier prévisionnel, l'on observe que le Burkina vient en première position des pays qui vont plus mobiliser de fonds avec un volume estimé à 235 milliards. Il est suivi par la Côte d'Ivoire (170 milliards), le Mali (120 milliards), le Togo (75 milliards), le Bénin (60 milliards), le Niger (25 milliards) et la Guinée-Bissau (12 milliards).

Pour rappel sur le troisième trimestre de l'année, **1 358 milliards de FCFA** ont été mobilisés sur un montant prévisionnel de **1 100 milliards de FCFA**.

455 milliards de Bons de Soutien et de Résilience

Afin de préserver les résultats obtenus dans le cadre de la relance des économies des Etats membres de l'Union, et renouer avec les performances économiques enregistrées avant la crise sanitaire de la COVID-19, un nouveau programme d'émissions de Bons Assimilables du Trésor dénommés « Bons de Soutien et de Résilience (BSR) » a été lancé à l'initiative de la BCEAO en collaboration avec UMOA-Titres.

Cette initiative a pour but de permettre aux Etats de la zone UEMOA de couvrir leurs besoins de trésorerie nécessaires :

- Au Soutien des efforts de relance économique afin qu'ils retrouvent la trajectoire de croissance d'avant la crise sanitaire de la COVID-19,
- A la Résilience dans les changements d'orientation budgétaires face aux chocs adverses et inhabituels auxquels leurs économies font face.

Calendrier provisoire des émissions de Bons de Soutien et de Résilience

EMETTEUR	DATE D'ÉMISSION		DATE DE VALEUR	TYPE D'INSTRUMENT	MATURITÉ	VOLUME À ÉMETTRE	DATE D'ÉCHÉANCE
	JOUR	MOIS		BAT/ OAT			
NIGER	16	08	17/08/2021	BAT	12 MOIS	90,00	15/08/2022
SÉNÉGAL	20	08	23/08/2021	BAT	12 MOIS	50,00	21/08/2022
BÉNIN	16	09	17/09/2021	BAT	12 MOIS	30,00	15/09/2022
BURKINA	22	09	23/09/2021	BAT	12 MOIS	45,00	21/09/2022
NIGER	23	09	24/09/2021	BAT	12 MOIS	75,00	22/09/2022
BURKINA	08	10	09/10/2021	BAT	12 MOIS	45,00	07/10/2022
BURKINA	20	10	21/10/2021	BAT	12 MOIS	30,00	19/10/2022
BÉNIN	21	10	22/10/2021	BAT	12 MOIS	30,00	20/10/2022
BURKINA	17	11	18/11/2021	BAT	12 MOIS	30,00	16/11/2022
BURKINA	15	12	16/12/2021	BAT	12 MOIS	30,00	14/12/2022
TOTAL ÉMIS						455,00	

Source : UMOA-Titres

FOCUS SUR L'INTERNATIONAL

Forte dynamique notée sur les marchés obligataires et d'actions

Les marchés mondiaux obligataires et d'actions ont affiché un dynamisme au cours des six premiers mois de 2021. Le constat est fait dans une étude publiée, en juin dernier, par l'Autorité Française des Marchés Financiers (AMF). De même, qu'il s'agisse des bourses américaines, européennes ou asiatiques, elles ont également enregistré d'importantes performances au cours du premier semestre de cette année.

L'Autorité française des marchés financiers (AMF) s'est penchée sur le comportement des différents segments des marchés financiers internationaux. D'abord, pour les marchés obligataires, l'AMF note qu'au niveau mondial, les émissions obligataires ont progressé de 25 % en 2020 et sont restées très dynamiques sur les premiers mois de 2021. L'agence observe que dans un contexte de taux bas, les émissions réalisées par les États ont été particulièrement soutenues, pour financer notamment les dépenses engagées dans la lutte contre la pandémie et ses impacts économiques. Sur le marché de la dette privée, si l'on excepte les quelques semaines de révélation de la crise entre la mi-février et fin mars 2020, les sociétés non financières ont également intensifié leur recours aux marchés obligataires en 2020 et au premier semestre 2021. Le marché du high yield (ou le marché à haut rendement), plus impacté au moment de la crise, est apparu très actif une fois effectué le rebond observé durant l'été 2020.

Dans ses analyses, l'AMF constate que l'ensemble du marché des obligations durables est apparu très bien orienté depuis le début de la crise sanitaire. En particulier, les importants moyens engagés pour faire face à la pandémie ont plus particulièrement conduit à un développement substantiel des émissions d'obligations sociales, notamment de la part des gouvernements et des émetteurs supra-

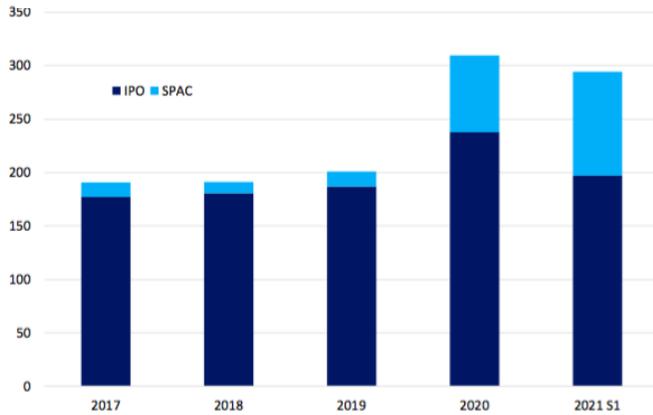
nationaux, aux premiers rangs desquels l'Union Européenne et la France. Alors que ce segment de marché était encore embryonnaire en 2019, les montants émis ont avoisiné 140 milliards d'euros en 2020 et sont restés très dynamiques sur les premiers mois de 2021.

Même performance sur les marchés d'actions

Outre le marché obligataire, l'AMF s'est également intéressée à la situation des marchés des actions à l'échelle mondiale. A ce titre, l'étude relève que l'amélioration de l'environnement financier, reflétée par le niveau élevé des valorisations boursières et le retour de la volatilité vers ses niveaux très faibles d'avant-crise, s'est traduite par un rebond du marché des introductions en bourse au second semestre 2020, mouvement qui s'est poursuivi sur les premiers mois de l'année 2021. En effet, sur les six premiers mois de 2021, les montants des capitaux levés au niveau mondial lors de ces opérations ont avoisiné 300 milliards d'euros, soit près de 50 % de plus que sur l'ensemble de l'année 2019, dernière année complète de référence avant le déclenchement de la crise. Cette tendance, justifie l'Autorité française des marchés financiers (AMF), s'explique notamment par l'essor des SPAC (Special Purpose Acquisition Companies), ces structures cotées en bourse uniquement dans le but de lever des fonds devant être investis ensuite dans des sociétés cibles.

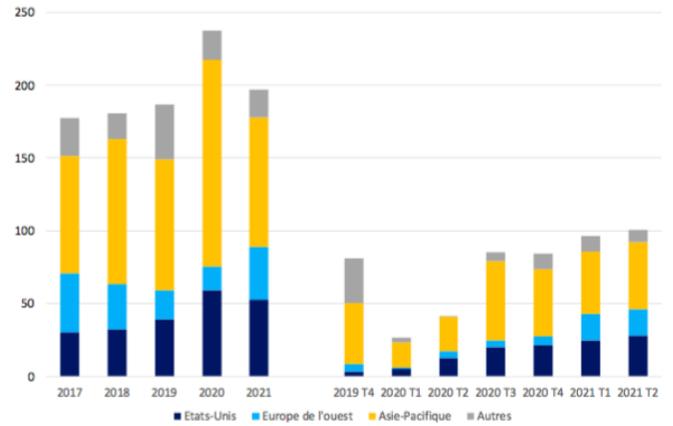
Pour autant, note AMF, les introductions en bourse traditionnelles sont également apparues très dynamiques, en particulier aux États-Unis, en Chine et, dans une moindre mesure, en Europe, où les montants levés sur les six premiers mois de l'année ont plus que doublé par rapport à ceux enregistrés sur l'ensemble de l'année 2020. Le Royaume-Uni reste le marché particulièrement actif depuis le début de l'année en Europe et concentre plus du tiers des capitaux levés. À Paris, le nombre d'opérations a nettement augmenté au premier semestre 2021 (une quinzaine d'opérations au premier semestre, soit quasiment le double de 2020) mais, bien qu'en hausse, les capitaux levés lors de ces opérations restent très faibles. En Chine toutefois, un sensible ralentissement de l'activité était perceptible début 2021, en grande partie lié à un durcissement réglementaire intervenu en janvier en matière d'exigences de transparence. Les émissions secondaires sont également apparues particulièrement soutenues depuis le printemps 2020. Au niveau mondial, en juin 2021, les montants cumulés sur un an s'inscrivaient en hausse de près de 25 % par rapport à la même période de l'année précédente. Fait notable, le contexte de taux d'intérêt bas, conjugué au rebond des marchés d'actions, est resté très favorable au segment des obligations convertibles en 2020 et sur les premiers mois de 2021, notamment aux États-Unis.

Graphique 1 : Introductions en Bourse au niveau mondial
(capitaux levés en milliards d'euros)



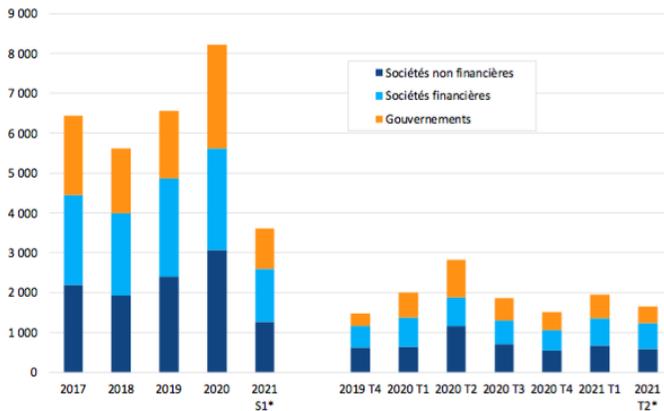
Source : Bloomberg

Graphique 2 : Introductions en Bourse selon les zones géographiques
(hors SPAC, capitaux levés en milliards d'euros)



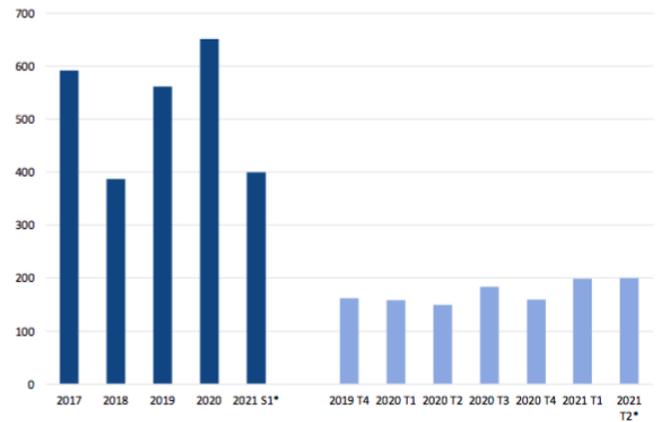
Source : Bloomberg

Graphique 3 : Émissions obligatoires dans le monde
(en milliards d'euros)



Source : Bloomberg
*Données au 15/06/2021

Graphique 4 : Émissions obligatoires sur le segment high yield
(en milliards d'euros)



Source : Bloomberg
*Données au 15/06/2021

FAISONS CONNAISSANCE AVEC...



KONAN JACQUES

ASSAHORE

Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité
Publique de la Côte d'Ivoire

“ **Ma vision est de faire du Trésor Public, une Administration plus performante, capable d’accompagner efficacement la croissance forte amorcée depuis plusieurs années.** ”

Qui est Konan Jacques ASSAHORE ?

Je suis ASSAHORE Konan Jacques, marié, père de six enfants. Titulaire d'une maîtrise de droit public obtenue à l'Université Nationale de Côte d'Ivoire en 1987, je suis entré au Trésor Public avec le diplôme du Cycle Supérieur de l'Ecole Nationale d'Administration reçu en 1989. Au cours de ma carrière professionnelle, j'ai successivement exercé les fonctions de Chef de service, de Chargé d'études du Directeur Général, de Fondé de Pouvoirs, de Trésorier Général, d'Agent Comptable de la Dette Publique et de Directeur Général Adjoint.

En cette dernière qualité, j'ai eu à assurer des rôles importants dans le domaine financier entre 2011 et 2016. Il s'agit, notamment :

- du pilotage de projets gouvernementaux stratégiques tels que le Compte Unique du Trésor ;
- de la participation à plusieurs négociations avec les partenaires au développement ;
- de la coordination, avec l'ensemble du système bancaire de l'UEMOA, des négociations de restructuration de l'encours des bons du Trésor non honorés du fait de la crise postélectorale ;
- de la coordination des activités de mobilisation des ressources sur le marché des capitaux.

Ma carrière a été couronnée, le 29 juin 2016, par ma nomination en qualité de Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, à l'issue d'un processus d'appel à candidature. Cette désignation, je la dois surtout à ma vision de faire du Trésor Public « une Administration plus performante, capable d'accompagner efficacement la croissance forte amorcée depuis plusieurs

années ». Ainsi, au cours d'un séminaire tenu les 8 et 9 septembre 2016, j'ai rassemblé l'ensemble des forces vives du Trésor Public autour de cette vision qui a été déclinée, à l'issue de ces assises, en un document de planification pluriannuelle intitulé Plan Stratégique de Développement (PSD) 2016-2020 du Trésor Public. Poursuivant dans cette dynamique, j'ai fait adopter au cours d'une Revue de Direction tenue en février 2021, un nouveau Plan Stratégique de Développement couvrant la période 2021-2025. Enfin, poussé par un vif élan de contribution au développement local, je me suis engagé en politique, me faisant élire, le 7 mars 2021, en qualité de Député des localités de Diabo et Languibonou.

A la tête du Trésor et de la Comptabilité publique de Côte d'Ivoire, vous avez réalisé des performances dont l'une des plus emblématiques est la certification globale obtenue en novembre 2019, par l'Institution, sur l'ensemble de ses métiers, à la norme ISO 9001 version 2015. Concrètement, qu'est-ce que cette certification a apporté à l'institution ?

La certification globale du Trésor Public constitue, effectivement, l'une des plus belles performances enregistrées sous ma gestion. Je tiens, d'ailleurs, à saisir l'opportunité de cette interview pour renouveler ma satisfaction et mes vives félicitations à l'ensemble de mes collaborateurs qui ont su comprendre, tout au long du processus, l'importance du travail d'équipe.

Pour revenir à la question, il importe de souligner que l'obtention du Certificat à la norme ISO 9001 version 2015 a eu de nombreuses retombées positives non seulement pour notre administration, mais aussi et surtout pour nos usagers/clients et l'Etat.

Ainsi, la certification à la norme ISO a permis au Trésor Public de renforcer la confiance des usagers/clients et des partenaires, d'améliorer la qualité opérationnelle, de consolider la transformation structurelle et durable de notre Administration, etc.

En ce qui concerne nos usagers/clients, ils peuvent désormais profiter d'une meilleure qualité d'accueil, de plus de célérité dans le traitement de leurs courriers, plaintes et réclamations, et d'une amélioration de leur niveau de satisfaction.

Quant à l'Etat, le Certificat ISO 9001 du trésor Public renforce sa crédibilité aux yeux de ses partenaires nationaux et internationaux et améliore la qualité de sa signature.

Les enjeux d'une telle performance, vous l'aurez noté, vont au-delà du Trésor Public et justifient notre ferme volonté d'œuvrer au maintien de ce Certificat qui nous a fait entrer dans la sphère des administrations publiques les plus modernes.

En tout état de cause, la certification globale du Trésor Public à la norme ISO 9001 version 2015 nous conforte dans notre ambition d'être une référence pour les administrations au plan national et même au-delà de nos frontières.

En témoignent les divers Prix obtenus durant la précédente décennie.

Pouvez-vous nous édifier sur certaines innovations enregistrées dans le cadre de la gestion et de la satisfaction des usagers/clients, à l'image du Centre d'écoute du Trésor Public et la plateforme digitalisée Baobab ?

La mise en place du Centre d'écoute du Trésor Public et de la plateforme digitalisée Baobab s'inscrit dans un vaste chantier de

digitalisation de nos procédures et méthodes de gestion porté depuis le PSD 2016-2020 et réaffirmé dans le PSD 2021-2025. A travers ces réformes, nous poursuivons l'objectif de rapprocher l'administration du citoyen, conformément aux orientations gouvernementales.

Ainsi, le Centre d'écoute a pour enjeu de réunir en un seul lieu l'ensemble des informations principales dont l'utilisateur/client pourrait avoir besoin. Le Centre d'écoute a donc vocation à être un guichet unique de l'information sur le Trésor Public. Il est une interface dynamique et interactive visant à faciliter l'accès des usagers/clients aux prestations du Trésor Public, par une écoute attentive de leurs besoins, exigences et attentes afin de les satisfaire durablement. Pour ce qui est de la plateforme Baobab, elle constitue un système de gestion en ligne de la relation client. Il a pour but de permettre à tous les usagers/clients d'interagir avec les services du Trésor public en tout temps et en tout lieu à partir de n'importe quel support digital (smartphone, tablette, ordinateur, etc.).

A ces innovations, il convient d'associer d'autres outils numériques également développés dans le cadre de notre relation avec nos parties intéressées, notamment :

- La plateforme Ebanktresor à l'attention des clients de la Banque des Dépôts du Trésor Public ;
- Les plateformes électroniques de paiement de dépenses et de recouvrement de recettes, dénommées TRESORPAY et TRESORMONEY ;
- Les cartes prépayées conçues pour le paiement des frais de mission à l'étranger, des bourses scolaires et des primes liées aux compétitions sportives internationales ;
- La plateforme de recouvrement électronique des droits de chancellerie.

La Côte d'Ivoire apparaît, à travers son Trésor public, comme l'un des principaux émetteurs du Marché des Titres Publics de l'UMOA. Comment assumez-vous cette place de leader ?

Cette place de leader a été récemment confirmée par le magazine d'informations de UMOA-Titres de mai 2021. C'est un positionnement qui s'assume naturellement en lien avec la stratégie de levée de ressources de la Côte d'Ivoire sur les marchés financiers. L'un des axes de cette stratégie repose sur la contribution à l'animation du Marché des Titres Publics avec une présence régulière.

Pouvez-vous nous faire un bilan des émissions de la Côte d'Ivoire du premier semestre 2021 sur le Marché des Titres Publics en termes de performance ?

Je commencerai par indiquer que le besoin de financement sur les marchés financiers au titre de l'année 2021 est de 2 010,5 milliards de FCFA. Au 30 juin 2021, l'Etat de Côte d'Ivoire a pu financer 84,06% de ce besoin en recourant au marché régional à hauteur de 55,66%. C'est l'occasion de saluer le dynamisme de nos investisseurs sur le marché local et les remercier pour la confiance placée dans les titres publics émis par la Côte d'Ivoire.

En cette année 2021 placée sous le signe de la relance économique, votre institution a eu recours aux Obligations de Relance. Que pensez-vous de ces nouveaux instruments proposés au marché par UMOA-Titres ?

Dans la continuité des actions en faveur de la lutte contre la pandémie de la COVID-19 et de la relance économique, la BCEAO a mis en place des Obligations de Relance (OdR), afin d'accompagner les Etats dans l'atteinte de leurs objectifs de levée de fonds sur le marché local de la dette. Ce sont des ins-

truments novateurs qui permettent à l'Etat de Côte d'Ivoire de mobiliser des montants importants sur des maturités longues et à des niveaux de rendement en forte baisse par rapport aux exercices précédents. Au 30 juin 2021 ce sont 14 OdR qui ont été réalisées avec un taux de réalisation de 129,85%.

Quelle appréciation faites-vous globalement de l'appui que vous apporte l'UT dans le cadre de la gestion de votre dette de marché ?

UMOA-Titres est un acteur majeur dans la gestion de la dette de marché de la Côte d'Ivoire. Elle assure l'organisation matérielle des émissions de titres publics par adjudication, conseille et accompagne l'Etat dans la structuration d'opérations de gestion active de la dette.

Globalement, quelle est la stratégie d'émissions des titres publics de la Côte d'Ivoire au cours de 2021 ? Comptez-vous lever davantage de ressources que l'année précédente ? Pourquoi ?

Pour l'année 2021, il est prévu une mobilisation d'un montant de 2 010,5 milliards pour le financement du budget de l'Etat dont 1 303 milliards sur le marché régional.

S'inscrivant dans le cadre de la Stratégie de Gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT), la stratégie d'émission de titres publics 2021 vise à optimiser le profil coût-maturité des nouveaux emprunts et s'articule ainsi autour des quatre (4) principaux objectifs ci-après :

- la mobilisation rapide et efficace des ressources nécessaires à l'exécution budgétaire 2021 ;
- la poursuite du travail de diversification de la base des investisseurs et des sources de financements du pays ;
- le maintien de marges de manœuvre suffisantes vis-à-vis des rations d'AVD à

moyen-terme, afin de maintenir le risque de surendettement à un niveau modéré ;

- la prise en compte des niveaux de liquidités disponibles pour chaque classe d'instrument envisagé, afin d'éviter tout risque de cannibalisation dans l'exécution du plan de mobilisation.

Quel regard jetez-vous sur le Marché des Titres Publics de l'UMOA notamment en termes de diversification de sa base d'investisseurs et plus précisément la place des investisseurs institutionnels sur ce marché ?

Le Marché des Titres Publics est en constante sollicitation par les Etats membres de la zone UEMOA, en raison, notamment, des effets de la crise sanitaire mondiale. C'est un marché qui offre une diversité de maturité pour toute catégorie d'investisseurs. Cependant, force est de constater que les investisseurs institutionnels bancaires détiennent la quasi-totalité de la dette publique. Le défi serait d'éviter la trop grande dépendance du marché à une seule catégorie d'investisseurs. D'où la nécessité d'élargir la base d'investisseurs.

Votre mot de la fin pour vos lecteurs.

C'est l'occasion pour moi de remercier UMOA-Titres pour son appui constant aux actions en faveur du développement du marché des titres de la dette publique. Le défi pour nous, comme indiqué tantôt, est l'élargissement de la base d'investisseurs et, à ce titre, des réflexions sont en cours avec différents acteurs du marché local.

Je voudrais saisir cette opportunité, que vous m'offrez, pour remercier et encourager tous les investisseurs du marché financier régional pour leur accompagnement dans la mobilisation des ressources nécessaires au financement des Etats.

Enfin, je tiens à rassurer les investisseurs sur le crédit de la Côte d'Ivoire. La qualité des fondamentaux du crédit ivoirien a récemment été saluée par les agences de notation, avec deux améliorations de notation par Fitch et Standard & Poor's. En effet, l'Etat de Côte d'Ivoire a eu, le 06 juillet 2021, une notation inaugurale auprès de Standard & Poor's avec la note BB- avec perspective stable. Le 19 juillet 2021, Fitch a rehaussé le rating de l'Etat de Côte d'Ivoire passant de B+ avec perspective positive à BB- avec perspective stable. La Côte d'Ivoire est désormais fermement ancrée dans la catégorie « double B » et se positionne parmi les pays les mieux notés d'Afrique, aux côtés du Botswana, du Maroc, de l'Afrique du Sud ou de la Namibie.

TRIBUNE DU MARCHE

Abdoulaye KARAMOKO

Partenaire et Gestionnaire de portefeuille
senior chez Enko Capital Management



**Le Marché des Titres Publics en zone UEMOA :
opportunité de financement de l'économie réelle,
de diversification du risque et d'optimisation de la
rentabilité sous exploitée par les assureurs de la zone**

Basé à Londres depuis 2014, Abdoulaye est Partenaire et Gestionnaire de portefeuille senior chez Enko Capital Management, un Fonds d'investissement spécialisé sur l'Afrique avec un bureau à Londres, Abidjan et Johannesburg et plus de 500 millions USD d'actif sous gestion. Précédemment, il était directeur Afrique du trading dans la banque d'investissement de la Société Générale et Directeur Afrique du Trading chez HSBC plc. Abdoulaye débute sa carrière en Côte d'Ivoire chez Standard Chartered Bank en tant que Trader avant d'être muté au Ghana comme Trader régional en charge des marchés d'Afrique de l'Ouest et central (Nigeria, Ghana, Gambie, Sierra Leone, UEMOA et CEMAC). Il a à son actif la création du Hub

de trading de Standard Chartered Bank sur l'Afrique de l'Ouest. La mise en place et le développement du business Afrique « Fixed Income and Currency » chez Société Générale Londres et chez HSBC plc. Il est Ingénieur Statisticien Economiste (ISE) option Finance et Actuariat diplômé de l'ENSEA d'Abidjan promotion 2003.

La question de la diversification de la base des investisseurs sur le Marché des Titres Publics (MTP) reste un défi à relever. Concernant les investisseurs internationaux, quels sont selon vous, les freins à leur participation plus active aux émissions du Marché des Titres Publics de la zone UEMOA?

Au cours de la décennie 2000 - 2010, il y a eu une vague d'afro-optimisme qui a conduit à une accélération des investissements directs étrangers et des investissements en portefeuille en Afrique. Une tendance qui s'est accentuée avec la libéralisation financière observée dans la majeure partie des pays africains et la forte croissance économique liée principalement à l'envolée des prix des matières premières à la suite de l'adhésion de la Chine à l'OMC. Les flux de capitaux étrangers ont atteint un pic de 6% du PIB sur la décennie 2000 alors qu'ils représentaient moins de 1% en 1990.

Sur le Marché des Titres Publics, le Nigeria, l'Égypte et le Kenya deviennent rapidement des marchés phares pour les investisseurs étrangers dès 2005. Ces trois marchés se différencient par:

1. une situation macroéconomique favorable : forte croissance et, stabilité du compte courant avec l'embellie des prix des matières premières ;
2. une politique monétaire et une politique de change compréhensive des autorités ;
3. des taux d'intérêt attractif ;
4. un marché secondaire fonctionnel.

De 2007 à 2010, le Ghana, l'Ouganda et la Zambie rejoignent la liste des marchés africains préférés par les investisseurs internationaux. À cette époque, très peu d'investisseurs étrangers s'intéressaient au MTP de la zone UEMOA. Quelques-uns avaient investi dans la zone dans le but de cocher la case de la diversité de leur portefeuille mais ont rencontré beaucoup de difficultés dans l'exécution.

Les raisons du manque d'intérêt étaient multiples et diverses, entre autres:

- Des taux d'intérêt peu attractifs : avant la crise des subprimes, les taux d'intérêts américains et européens se situaient autour de 5% et 4% alors que le MTP de l'UMOA offrait environ 5% à 6%. Le risque de change sur le FCFA n'était pas suffisamment rémunéré du point de vue de l'investisseur étranger dont la monnaie de base était l'euro ou le dollar.
- Le mécanisme de l'arrimage du FCFA à l'euro était jugé un peu complexe pour certains investisseurs (la compréhension du mécanisme a beaucoup évolué ces dernières années).
- L'inexistence du marché secondaire et l'opacité des charges liées au rapatriement des produits d'investissements.

Aujourd'hui, avec le contexte global marqué par des taux d'intérêt presque à zéro voir même négatif sur les marchés européens et américains, les taux d'intérêt du MTP de l'UMOA devraient être attractifs pour des maturités de moyen et long terme. Cependant, la politique monétaire adoptée par la BCEAO en réponse à la crise sanitaire du COVID-19 a entraîné une baisse des taux de rendements obligataires.

On parle ici de défi à relever à juste titre car la zone UEMOA n'a toujours pas réussi à tirer profit des flux massifs des investisseurs en portefeuille en Afrique depuis le début de l'année 2021 qui a vu la participation de ces investisseurs atteindre 6 milliards de dollars au Ghana, 600 millions de dollars en Ouganda et environ 30 milliards de dollars en Égypte représentant environ 20% à 25% des titres publics non échus.

Les investisseurs étrangers spécialisés sur les marchés émergents sont assez familiers de certaines économies de la zone UEMOA notamment la Côte d'Ivoire qui par ailleurs vient de voir sa notation remontée par S&P à BB-, le Sénégal et le Bénin (de par leurs présences sur les eurobonds). Pour ces trois pays, la solidité macroéconomique n'est plus un facteur bloquant. Les raisons de leur réticence sont d'ordre opérationnel et communicationnel.

Est-ce que ENKO CAPITAL investit sur le Marché des Titres Publics et si oui, pour quelles raisons?

ENKO CAPITAL est une société de gestion d'actifs avec un focus Afrique fondé en 2008. ENKO investit sur le marché de la dette (y compris les titres publics), le marché boursier et le private equity sur le continent africain. Le groupe gère un peu plus de 800 millions de dollars américains à travers différents fonds. Certains de nos fonds sont partiellement ou totalement investis sur le Marché des Titres Publics de la zone UEMOA.

Le principal Fonds d'ENKO CAPITAL – ENKO AFRICA DEBT FUND (EADF) – investit uniquement sur le Marché des Titres Publics et privés en monnaies locales comme en devises (eurobonds). Il a été lancé en 2016 et gère à ce jour 688 millions de dollars. Il a réalisé depuis son lancement en 2016 un rendement moyen annuel de 18% en dollars américains avec une volatilité annuelle de 3,4%.

ENKO estime avoir une très bonne compréhension de la situation macroéconomique des pays de la zone et les différents risques liés à l'investissement sur le MTP de la zone. Avec des fondamentaux solides comparativement aux pays de l'Afrique sub-saharienne, la Côte d'Ivoire et le Sénégal se démarquent et offrent des rendements relativement ac-

ceptables au regard du niveau d'inflation et de la stabilité du Franc CFA.

Les investisseurs internationaux disposent d'une stratégie d'investissement bien établie indépendamment du pays dans lequel ils investissent. Pouvez-vous nous présenter en quelques lignes les orientations de la stratégie d'investissement de ENKO CAPITAL sur le Marché des Titres Publics?

La stratégie d'investissement d'ENKO se résume en 3 axes:

- Offrir aux investisseurs la possibilité de capturer les hauts rendements disponibles sur le marché de la dette en Afrique Sub-Saharienne, et ce en dollars américains.
- Bénéficier d'un environnement macroéconomique structurellement favorable à la dette grâce aux hauts rendements qu'il offre du fait d'une faiblesse structurelle dans le niveau d'expansion du crédit en Afrique Sub-Saharienne et ce surtout au secteur privé.
- Permettre une diversification de risque par rapport aux fonds obligataires traditionnels, sans augmentation démesurée du risque de crédit.

On remarque que les sorties de certains Etats sur les Eurobonds se sont réalisées avec succès. Cela traduit une appétence des investisseurs internationaux pour la qualité de signature des émetteurs de la zone UEMOA. En effet, les investisseurs internationaux devraient logiquement trouver un intérêt à investir localement au vu des niveaux de taux offerts plutôt que sur des Eurobonds par exemple. Selon vous et en prenant en compte votre connaissance du marché, comment améliorer la participation

des investisseurs internationaux et quels sont les éléments qui pourraient attirer ces investisseurs?

L'investissement sur les Eurobonds ou sur les titres publics en monnaie locale dépend de plusieurs facteurs qui ne sont pas nécessairement le niveau de rendement offert. Certains investisseurs ont des mandats/ stratégie qui les obligent à rester sur les Eurobonds. Il existe cependant des investisseurs dont la spécialité est d'investir sur les marchés émergents et les marchés dit Frontier. Ceux-ci peuvent investir aussi bien sur la dette en monnaie locale que sur les Eurobonds. Les deux sous-classes d'actifs représentent des risques complètement différents, bien qu'étant tous des risques souverains.

A titre d'exemple : l'investissement sur les Eurobonds renvoie à un risque de crédit pur sans risque de change pour l'investisseur étranger, alors que les titres en monnaie locale présentent un risque de crédit faible mais l'investisseur s'expose au risque de change du pays (risque de dévaluation pour la Zone UEMOA par exemple).

De manière générale, les investisseurs internationaux auront une préférence pour les Eurobonds des pays africains lorsque :

- Les rendements (spread de crédit) sont en adéquation avec le rating du pays.
- L'investisseur ne veut pas s'exposer au risque de change ou estime que ce risque n'est pas suffisamment rémunéré par les rendements de la dette en monnaie locale.
- La taille du marché local est petite au regard des émissions primaires et du marché secondaire.

De plus, Les questions opérationnelles sont moins couteuses et plus faciles à gérer avec les Eurobonds: les règlements se font par Euroclear.

Le MTP, de par ses rendements beaucoup plus élevés, devrait constituer un pôle d'investissement attractif pour les investisseurs et capitaux étrangers. Mais force est de constater que cela n'est pas le cas. Selon vous qu'est ce qui fait aujourd'hui que nos marchés n'attirent pas davantage les capitaux étrangers ? Quelles sont les raisons qui entravent une présence persistante et massive de ces capitaux étrangers sur notre marché local ?

Il est vrai que dans le contexte actuel, le MTP offre des rendements relativement améliorés quand on compare aux rendements des Eurobonds par exemple. Dans l'absolu, les rendements dans la zone UEMOA reste assez faibles comparativement aux autres pays africains qui essaient également d'attirer les capitaux étrangers. Les investisseurs internationaux de long terme, s'intéressent particulièrement à des taux d'intérêt réels élevés sur fond de stabilité de la monnaie. A l'horizon d'un an et pour des pays comme l'Égypte, le Ghana, le Kenya et l'Ouganda, ce taux se chiffre à respectivement 6%, 9%, 4% et 8% alors qu'en zone UEMOA le taux d'intérêt réel est environ de 0% voire négatif pour certains pays (La zone UEMOA connaît une inflation galopante ces derniers mois couplée à une baisse des taux de rendements des émissions souveraines). L'investisseur international qui s'intéresse au MTP de la zone UEMOA aura tendance à affecter ses capitaux aux pays à fort taux d'intérêt réel plutôt qu'à la zone.

En plus des difficultés structurelles liées aux taux d'intérêt, la barrière linguistique a constitué un frein à une communication constante

avec les investisseurs internationaux qui pour la plupart sont du monde anglo-saxon. Le site web de la BCEAO n'a pas de version anglaise et les informations y sont diffusées avec un retard. UMOA-Titres rectifie le tir avec une version anglaise de son site web, mais ne diffuse pas les informations liées à la conduite de la politique monétaire.

Enfin les questions cruciales de la profondeur du Marché secondaire des Titres Publics, de la transparence et de l'intégrité du marché doivent être résorbées afin de gagner la confiance des investisseurs.

La facilité de rapatriement des produits d'investissement en devise a également été un frein pour certains investisseurs. Cette question n'est pas unique à la zone UEMOA. En Egypte, la Banque Centrale a dû mettre en place un mécanisme spécifique aux investisseurs internationaux afin d'assurer le rapatriement de leur produit lorsqu'ils le désirent à des coûts de transactions connus d'avance. Le Ghana et le Nigeria disposent également d'un mécanisme de rapatriement des produits des investisseurs étrangers.

Que pensez-vous de la portée ou la pertinence de certaines initiatives de UMOA-Titres telles que la plateforme de trading électronique qui devrait contribuer à améliorer la liquidité du marché en améliorant la transparence des prix et en favorisant la concurrence sur le marché secondaire ou encore la mise en place de

L'Association des Acteurs du Marché des Titres Publics qui servira à établir un cadre d'échanges avec les acteurs sur les enjeux et perspectives de développement du MTP?

Les initiatives de UMOA-Titres ont permis une progression remarquable de l'activité obligataire dans la zone. Depuis sa création, on observe une meilleure organisation des émissions du primaire et une forte augmentation des volumes du marché secondaire. En tant qu'investisseurs, nous avons un interlocuteur qui est à l'écoute du marché, qui comprend nos besoins et qui essaie de développer l'activité obligataire dans l'intérêt des Etats, du régulateur et des investisseurs. Avec la mise en place de l'Association des Acteurs du MTP et la mise à disposition d'outil de trading, nous pensons que UMOA-Titres pourra atteindre son objectif de rendre le marché encore plus transparent et plus dynamique.

Nous voudrions également remercier UMOA-Titres pour son travail de communication et de dissémination de l'information et de statistique du marché obligataire. Toutefois, en ce qui concerne les investisseurs internationaux, il serait souhaitable que UMOA-Titres et la BCEAO se penchent sur la question de rapatriement des produits d'investissement en devises, l'applicabilité de la Taxe sur transfert hors UMOA (TTHU) aux investisseurs du MTP ou encore sur la mise en place d'un guichet spécial de rapatriement comme l'ont fait d'autres pays africains.

L'ALPHABET DU FINANCIER

D

DURATION

La duration se définit comme étant l'échéance moyenne pondérée de tous les flux de trésorerie actualisées (y compris le remboursement de capital) résultant d'un investissement. Elle est exprimée en années.

F

FLUX DE TRÉSORERIE

Un flux de trésorerie (Cash-Flow) correspond à la rentrée ou à la sortie d'argent d'une entreprise, d'une institution ou d'un individu. En finance, le terme est utilisé pour décrire la quantité de trésorerie générée ou consommée au cours d'une période donnée.

I

INFLATION

L'inflation est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix. Elle doit être distinguée de l'augmentation du coût de la vie. La perte de valeur des unités de monnaie est un phénomène qui frappe l'économie nationale dans son ensemble, sans discrimination entre les catégories d'agents.

R

REMBOURSEMENT PAR ANNUITÉS CONSTANTES

Le remboursement par annuités constantes consiste pour un émetteur à payer aux détenteurs d'obligations une somme fixe sur chaque période de remboursement. Ce montant fixe est constitué de l'amortissement du capital et l'intérêt équivalent.

RISQUE DE REFINANCEMENT

Le risque de refinancement fait référence à la possibilité pour un emprunteur de ne pas pouvoir remplacer un prêt existant par un nouveau à un moment critique. Le degré de risque de refinancement est fortement lié à la cote de crédit de l'emprunteur, mais des facteurs externes tels que les taux d'intérêt et la situation générale du marché du crédit jouent également un rôle important.

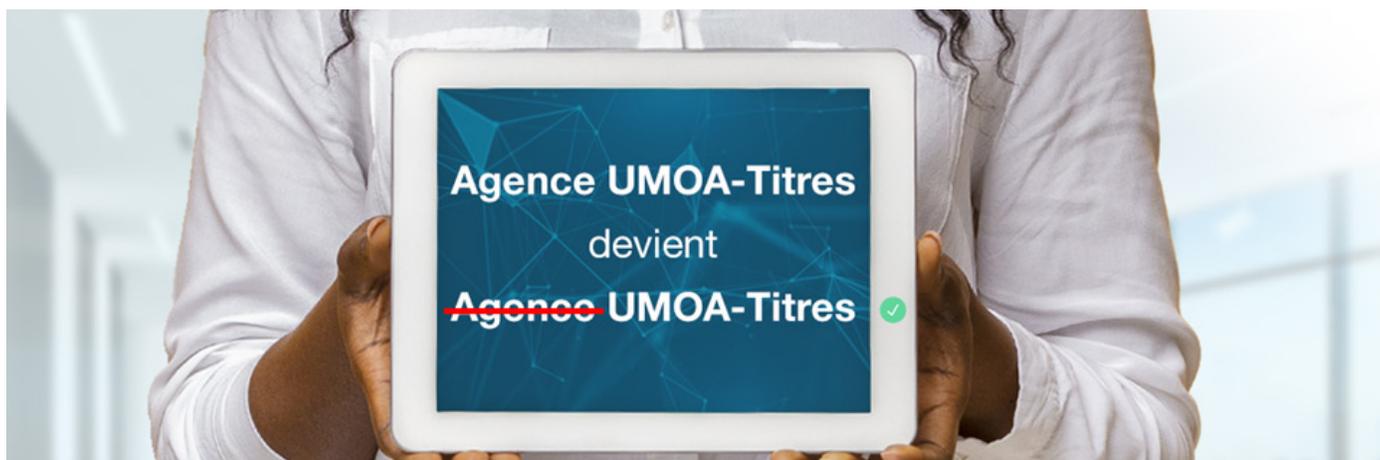
Z

ZÉRO COUPON

Un titre zéro coupon est un instrument pour lequel l'investisseur ne reçoit qu'un seul flux de trésorerie à échéance qui représente à la fois l'intérêt capitalisé et le remboursement du capital.

L'ACTUALITÉ DE UMOA-TITRES

UMOA-TITRES PEAUFINE SON IMAGE DE MARQUE AVEC UNE NOUVELLE DÉNOMINATION



Ensemble, relevons les défis du Marché des Titres Publics pour un développement économique accru de la zone UEMOA

www.umoaTitres.org



Depuis sa création le 15 mars 2013, l'Agence UMOA-Titres œuvre activement à l'instauration d'un Marché des Titres Publics de référence au sein de l'Union en apportant son concours aux États membres pour la mobilisation sur les marchés de capitaux, des ressources nécessaires au financement de leurs politiques de développement économique, à des coûts maîtrisés. Et ce, en cordonnant et organisant les émissions de titres publics par adjudication sur le Marché régional des Titres Publics dans les meilleures conditions de transparence et de succès pour tous les acteurs du marché mais également des opérations de gestion active de la dette.

Aujourd'hui, toujours dans l'objectif de mieux porter les ambitions du Marché des Titres Publics de la zone UEMOA et de ses émetteurs, c'est avec un grand plaisir que nous vous annonçons que l'Agence UMOA-Titres fait peau neuve en changeant de dénomination sociale. En effet, sur décision de son Conseil d'Orientation en décembre 2020, l'Agence UMOA-Titres devient désormais "UMOA-Titres", en abrégé "UT".

Nous sommes ravis de ce changement et nous avons la conviction que cette nouvelle dénomination sociale contribuera à asseoir l'image de marque de notre institution, ses valeurs de dynamisme et d'efficacité et ses missions vis-à-vis des acteurs du Marché des Titres Publics de la zone UEMOA.

En se positionnant comme une institution de référence dans son domaine et soucieuse de l'environnement dans lequel elle évolue, UMOA-Titres ambitionne de poursuivre sur sa lancée, de quête permanente de réponses aux besoins des États mais également de relever les défis du Marché des Titres Publics pour contribuer davantage au développement économique de la zone UEMOA.

www.latendance.umoaTitres.org

WEBINAR SUR LES NOTES D'INFORMATION DES ÉMETTEURS DU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS DE LA ZONE UEMOA



webinar
5 mai 2021
de 10h à 11h30 sur Zoom

THÉMATIQUE
La note d'information des émetteurs de la zone UEMOA, support de référence dans le processus d'investissement sur le Marché des Titres Publics

umoatitres.org



L'information financière exacte est l'une des matières premières utiles aux investisseurs pour renforcer leurs décisions d'investissement. Elle est d'une importance capitale lorsqu'il s'agit d'investir sur un marché financier et plus particulièrement sur le Marché des Titres Publics (MTP) de l'UEMOA. A ce titre, UMOA-Titres a jugé important de mettre à disposition de tout acteur et investisseur du Marché des Titres Publics de la zone UEMOA:

- des informations nécessaires pour prendre des décisions réfléchies ;
- une vue à la fois globale et détaillée de chaque émetteur ;
- la situation économique récente et les perspectives économiques des émetteurs.

Sources considérables de données sur le MTP et ses émetteurs, les notes d'information ont été conçues pour permettre aux investisseurs du Marché des Titres Publics de la zone UEMOA d'opérer de meilleurs choix d'investissement sur le marché. Ainsi, dans le cadre de la promotion des notes d'information dans leur version actualisée pour l'année 2020-2021, UMOA-Titres a organisé un webinar, le 5 mai 2021 dernier, portant sur la thématique: « *La note d'information des émetteurs de la zone UEMOA, support de référence dans le processus d'investissement sur le Marché des Titres Publics* ».

Ce webinar modéré par M. Arouna SOW, macro-économiste à UMOA-Titres, sous le format d'un panel, a fait intervenir les intervenants suivants:

- ✓ Nathalie DALEY, Directeur adjoint Economic Advisory, Deloitte Finance
- ✓ Fabien HOUNYOVI, Administrateur, Directeur Général de UCA SGI
- ✓ José-Félix DIE, Directeur Général de Société Générale Capital Asset Management West Africa

Ce webinar a été l'occasion de procéder à une présentation détaillée des notes d'information avec un focus sur les interrogations suivantes qui seront abordées :

- Quel est le processus d'élaboration des notes d'information?
- Quel est le contenu des notes d'information?
- Quel est l'intérêt des notes d'information dans le processus d'investissement sur le MTP?
- Comment les utiliser au quotidien ?

Pour les retrouver, merci de cliquer sur le lien [ICI](#)

UMOA-TITRES LANCE LES REPORTINGS DU MTP



Gagnez en efficacité et optimisez votre stratégie d'investissement grâce aux Reportings du MTP

TÉLÉCHARGEZ

Dans le but de réduire l'asymétrie d'informations sur le MTP et de renforcer l'efficacité de ce marché, UMOA-Titres a mis à votre disposition depuis mai 2021, les Reportings du MTP qui présentent, sur une base hebdomadaire et mensuelle, la synthèse de l'ensemble des activités du Marché régional des Titres Publics. Ces reportings contribueront à orienter avec plus de précision, vos prises de décision d'investissement sur le Marché des Titres Publics à travers :

- un meilleur aperçu sur les activités du marché secondaire
- une optimisation de vos recherches sur le MTP et une meilleure visibilité sur les titres publics disponibles
- un renforcement de votre lecture et compréhension du marché primaire

Pour en savoir plus sur les Reportings du MTP, cliquez sur la vidéo [ICI](#).

LA TENDANCE

Magazine d'informations de **UMOA-Titres**



info@umoaTitres.org



www.latendance.umoaitres.org

Suivez-nous sur

